



**W A G A**  
ENERGY

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

30.06.2023

## Table des matières

RAPPORT D'ACTIVITÉ SEMESTRIEL .....	2
1. Résultats semestriels 2023.....	2
1.1 Chiffres clés .....	2
1.2 Développement de l'activité .....	2
1.3 Analyse du compte de résultat et indicateurs de performance.....	3
1.4 Investissements .....	5
2. Evènements marquants du premier semestre 2023.....	5
2.1 Faits marquants du semestre .....	5
2.2 Capital social et droits de vote .....	7
3. Evolution de l'endettement financier net et flux de trésorerie .....	8
3.1 Flux de trésorerie .....	8
3.2 Endettement financier net .....	9
4. Evènements postérieurs au 30 juin 2023.....	9
5. Faits marquants relatifs aux litiges en cours .....	10
6. Transactions avec les parties liées .....	10
7. Description des principaux risques et incertitudes pour le semestre à venir.....	10
7.1 Contexte géopolitique du conflit en Ukraine .....	10
7.2 Autres risques et incertitudes .....	11
8. Perspectives pour le semestre à venir .....	11
COMPTES CONSOLIDÉS CONDENSÉS .....	13
BILAN .....	15
COMPTE DE RESULTAT .....	16
ETAT DU RESULTAT GLOBAL .....	16
ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES.....	17
TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE .....	18
NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS.....	20
1. Description du Groupe et de l'activité .....	20
2. Base de préparation.....	20
3. Faits significatifs de la période .....	23
4. Evènements postérieurs à la clôture.....	25
5. Périmètre de consolidation.....	26
6. Information sectorielle.....	27
7. Notes sur l'état de la situation financière consolidée .....	30
8. Notes sur le compte de résultat consolidé .....	39
9. Gestion des risques.....	47
10. Juste valeur des actifs et passifs financiers.....	50
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE.....	51
ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL .....	53

## RAPPORT D'ACTIVITÉ SEMESTRIEL

### 1. Résultats semestriels 2023

#### 1.1 Chiffres clés

En millions d'euros	30 juin 2023	30 juin 2022	% Variation
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>13,7</b>	<b>7,0</b>	<b>+95%</b>
Charges d'exploitation (hors amort. et prov. et charges IFRS 2)	-16,8	-9,0	+86%
<b>EBITDA <sup>(1)</sup></b>	<b>-3,1</b>	<b>-2,0</b>	
Charges IFRS 2 (rémunérations en actions)	-2,0	-1,1	+79%
Amortissements et provisions	-1,8	-1,3	+42%
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>-6,9</b>	<b>-4,4</b>	
Autres prod. et charges opérationnels non courants	0,1	-0,1	-243%
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-6,9</b>	<b>-4,5</b>	
Résultat financier	-0,6	-0,5	
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>-7,6</b>	<b>-5,1</b>	
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>-7,9</b>	<b>-5,2</b>	
Capex	-20,5	-14,1	+45%
Trésorerie au 30 juin	58,8	100,1	-41%
Effectifs au 30 juin	175	116	+51%

(1) L'EBITDA (Earnings Before Interests, Taxes, Depreciation & Amortization) est un indicateur de mesure de la performance opérationnelle, défini comme le résultat opérationnel courant retraité des dotations nettes sur les immobilisations incorporelles, corporelles et sur les provisions, ainsi que des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions (IFRS 2).

#### 1.2 Développement de l'activité

##### Production de biométhane

Au 30 juin 2023, la société Waga Energy (la « **Société** ») et ses filiales identifiées au sein de l'organigramme figurant au paragraphe 2.1 (ci-après le « **Groupe** ») exploitaient dix-sept unités WAGABOX®, dont quinze en France, une au Canada et une en Espagne. Trois nouvelles unités ont été mises en service au cours du premier semestre 2023 : une première sur le site de Suez à Montois-la-Montagne (Moselle, France), une deuxième sur le site d'Energycycle à Saint-Étienne-des-Grés (Québec, Canada) et une troisième sur le site de PreZero à Els Hostalets de Pierola (Catalogne, Espagne). L'unité canadienne dispose d'une capacité installée de 130 GWh/an, ce qui en fait la plus importante unité démarrée par le Groupe à ce jour.

	S1 2023	S1 2022	Variation
Nombre de Wagabox® du parc en exploitation (fin de période)	17	13	+31 %
Nombre de Wagabox® du parc en exploitation (moyenne)	15	12	+25 %
Production de biométhane (en GWh)	142	96	+48 %

Le parc d'unités WAGABOX® exploité par le Groupe a produit 142 GWh de biométhane au cours du premier semestre 2023, soit 48 % de plus que sur le premier semestre 2022 et 18 % de plus que sur le semestre précédent.

Les unités en exploitation au 1<sup>er</sup> janvier 2023 ont maintenu une disponibilité d'au moins 95 % (hors arrêts imputables à des causes externes) à l'exception d'une unité dont la disponibilité sur le semestre a été de 92 % en raison d'une intervention de maintenance exceptionnelle, pour laquelle une provision pour indisponibilité a été constatée au 30 juin 2023.

### 1.3 Analyse du compte de résultat et indicateurs de performance

Le Groupe utilise comme principaux indicateurs de performance le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel courant. Ces indicateurs de performance sont suivis de manière régulière par le Groupe pour analyser et évaluer ses activités et leurs tendances, mesurer leur performance, préparer les prévisions de résultats et procéder à des décisions stratégiques. Par ailleurs, le Groupe présente, en complément des mesures IFRS, plusieurs indicateurs supplémentaires tels que l'EBITDA, l'âge moyen du parc d'unités d'épuration et la durée résiduelle moyenne des contrats. Par conséquent, les définitions utilisées par le Groupe pourraient ne pas correspondre aux définitions données à ces mêmes termes par d'autres sociétés, ainsi ne pas être comparables. Ces mesures ne doivent pas être utilisées à l'exclusion ou en substitution des mesures IFRS. Les tableaux ci-après présentent ces indicateurs pour les périodes indiquées ainsi que leurs calculs.

Le Groupe étant encore dans une phase d'accélération de son développement, la rentabilité des projets déjà en exploitation ne peut couvrir les dépenses de développement des projets en cours.

#### Chiffre d'affaires

Le tableau ci-après présente les produits des activités ordinaires au titre du premier semestre 2023 et du premier semestre 2022.

en K€	30-juin-23		30-juin-22	
Nombre de WagaBox® du parc en exploitation (moy)	15		12	
Vente de gaz / Prestation d'épuration	10 223	75 %	6 514	93 %
Vente d'équipements	3 162	23 %	241	3 %
O&M et Autres	267	2 %	242	3 %
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>13 653</b>	<b>100 %</b>	<b>6 997</b>	<b>100 %</b>

Le Groupe a réalisé au cours du premier semestre 2023 un chiffre d'affaires consolidé de 13,7 millions d'euros, en hausse de 6,6 millions d'euros, soit +95 % par rapport au premier semestre 2022.

Le chiffre d'affaires du premier semestre est constitué à hauteur de 75 % par les ventes de biométhane et de prestations d'épuration, qui augmentent de 57 % par rapport au premier semestre 2022. Cette hausse est principalement expliquée par un effet de périmètre pour 2,4 millions d'euros, lié à l'augmentation des unités en exploitation sur la période, et par un effet prix à hauteur de 0,6 million d'euros lié aux indexations tarifaires annuelles.

La hausse du chiffre d'affaires s'explique également à hauteur de 2,9 millions d'euros par les revenus générés par la vente d'équipements d'unités WAGABOX® pour équiper les unités de production de biométhane sur les sites de Winnebago (Illinois, États-Unis) et Hartland (Colombie Britannique, Canada). Ces ventes d'équipement ont représenté un montant total de 3,2 millions d'euros au premier semestre 2023.

L'essentiel des revenus du groupe Waga Energy provient de contrats à long terme, garantis par un tarif avec obligation d'achat.

### Âge moyen du parc d'unités WAGABOX® et durée résiduelle des contrats de vente de biométhane

En années (*)	30 juin 2023	31 déc. 2022
Age moyen du parc	2,9	2,8
Durée résiduelle des contrats de vente de biométhane	11,8	11,9

*\*Données pondérées en fonction de la production*

L'âge moyen du parc correspond à la durée de fonctionnement des unités depuis leur date de mise en service, pondérée par la production réelle de chaque unité WAGABOX®. Cet indicateur témoigne qu'à la clôture du premier semestre 2023, les installations sont encore récentes par rapport à la durée des contrats.

La durée résiduelle des contrats de vente de biométhane est calculée entre la date de clôture des comptes et la date de fin du contrat, pondérée par la production réelle de chaque unité WAGABOX®. S'agissant de contrats long-terme, cet indicateur permet d'évaluer le nombre moyen d'années restantes de chiffre d'affaires sécurisé pour le Groupe.

### EBITDA

Le Groupe a enregistré au premier semestre 2023 un EBITDA de -3,1 millions d'euros contre -2,0 millions d'euros au premier semestre 2022. Cette évolution s'explique principalement par le développement du Groupe à l'international et la poursuite des recrutements pour structurer le Groupe et déployer la stratégie de croissance.

Au 30 juin 2023, le Groupe comptait 175 collaborateurs contre 116 au 30 juin 2022, soit une croissance des effectifs de 51 %.

Le tableau ci-dessous présente une réconciliation du résultat opérationnel courant avec l'EBITDA pour le premier semestre 2023 et le premier semestre 2022.

Réconciliation EBITDA / résultat opérationnel courant (en K€)	30 juin 2023	30 juin 2022
Résultat opérationnel courant	-6 932	-4 407
Annulation de l'impact des amortissements et provisions	1 806	1 270
Annulation de l'impact des charges IFRS 2	1 991	1 113
<b>EBITDA</b>	<b>-3 135</b>	<b>-2 024</b>

### Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant s'élève à -6,9 millions d'euros au 30 juin 2023, contre -4,4 millions d'euros au 30 juin 2022. L'évolution s'explique par les facteurs cités ci-dessus ainsi que par l'augmentation des dotations aux amortissements et provisions (1,8 million d'euros au premier semestre 2023 contre 1,3 million d'euros au premier semestre 2022) correspondant à l'accroissement des unités WAGABOX® en service, et également l'augmentation des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions (2,0 millions d'euros au premier semestre 2023 contre 1,1 million d'euros au premier semestre 2022), en raison de l'attribution d'un nouveau plan de BSPCE et d'options de souscription d'actions. Cette charge IFRS 2 ne génère à date aucune sortie de trésorerie pour le Groupe.

## Résultat net

Compte-tenu de l'effet des différents facteurs décrits ci-dessus, d'un résultat financier de -0,6 million d'euros, contre à -0,5 million d'euros pour le 1<sup>er</sup> semestre 2022 et d'une charge d'impôt sur les sociétés de 0,1 million d'euros, identique à celle du 1<sup>er</sup> semestre 2022, le résultat net de l'ensemble consolidé s'élève à -7,6 millions d'euros au 30 juin 2023 contre -5,1 millions d'euros au 30 juin 2022.

## 1.4 Investissements

Conformément à sa stratégie, le Groupe a accéléré le déploiement de son parc d'unités WAGABOX®, en investissant 20,5 millions d'euros au premier semestre 2023, contre 14,1 millions d'euros au premier semestre 2022, soit une augmentation de 6,4 millions d'euros. Cette forte croissance reflète l'augmentation du nombre et de la taille des unités en construction, notamment à l'international. Au 30 juin 2023, le Groupe comptait 12 unités en construction.

Au premier semestre, ces investissements ont principalement été financés par des subventions et par les fonds propres levés à l'occasion de l'introduction en bourse de la Société en octobre 2021, en attendant leur refinancement par de la dette.

## 2. Evènements marquants du premier semestre 2023

### 2.1 Faits marquants du semestre

#### Activité

Waga Energy a démarré trois nouvelles unités WAGABOX® au cours du premier semestre 2023, dont les deux premières unités internationales :

- Le Groupe a démarré le 26 janvier une unité pouvant produire jusqu'à 25 GWh/an sur le site Suez de Montois-la-Montagne (Moselle), dans le cadre d'un contrat de prestation de service d'épuration. Elle alimente plus de 3 000 foyers et évite l'émission de 3 300 tonnes d'eqCO<sub>2</sub> par an. Il s'agit de la sixième unité mise en service sur un site de Suez.
- Le Groupe a démarré le 24 mai une première unité internationale sur le site de l'opérateur public Enercycle à Saint-Étienne-des-Grés (Québec, Canada). Il s'agit de la plus grosse unité mise en service à ce jour. Elle peut produire 130 GWh/h de biométhane, soit la consommation d'environ 8 000 foyers québécois, et évite ainsi l'émission de 21 500 tonnes d'eqCO<sub>2</sub> par an dans l'atmosphère. La production de biométhane est injectée dans le réseau de l'énergéticien canadien Énergir, qui s'en porte également acquéreur dans le cadre d'un contrat d'une durée de 20 ans. Le Groupe a bénéficié sur ce projet de subventions du gouvernement québécois d'un montant total de 3,7 millions de dollars canadiens, dont 1,8 millions déjà encaissés, et d'un prêt de 2,3 millions de dollars canadiens accordé par l'organisme public Investissement Québec.
- Le Groupe a démarré le 20 juin une unité de 70 GWh/an sur le site du groupe PreZero à Els Hostalets de Pierola, près de Barcelone (Catalogne, Espagne). Sa production correspond à la consommation annuelle de gaz d'environ 14 000 foyers espagnols ou de 200 bus. Le biométhane est injecté dans le réseau de l'opérateur espagnol Nedgia et revendu par le Groupe dans le cadre d'un contrat d'achat privé à long terme (« *biomethane purchase agreement* »). Ce projet a bénéficié d'une subvention européenne d'un montant de 2,4 millions d'euros dans le cadre du programme Innovation Fund Small Scale, destiné à accompagner le déploiement de technologies innovantes à faible intensité carbonique.

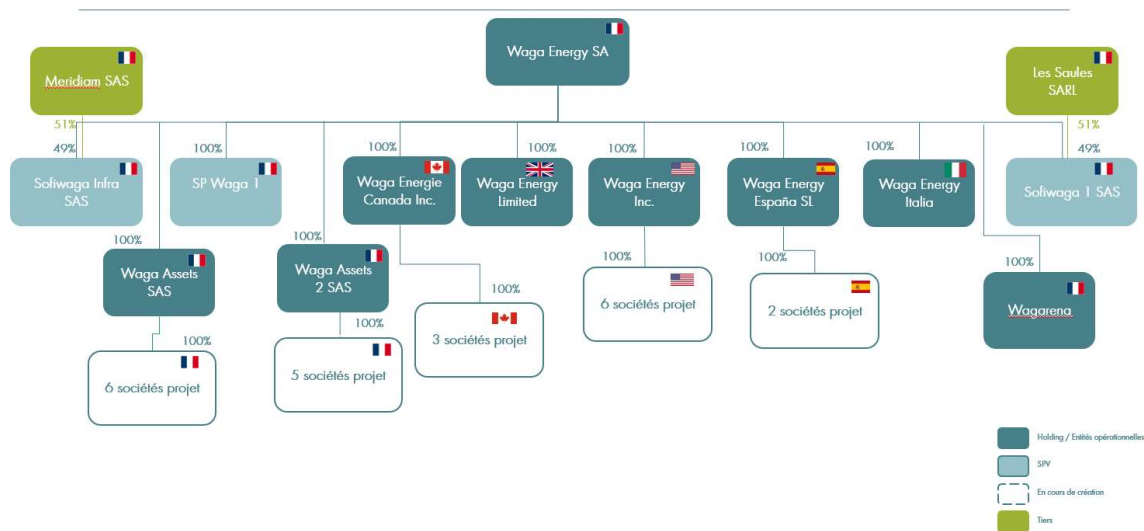
Au 30 juin 2023, le Groupe exploite un parc de 17 unités en France, au Canada et en Espagne, représentant une capacité installée totale de 640 GWh/an.

### Opérations sur le capital et les filiales

#### Organigramme juridique

Au cours du premier semestre 2023, 7 nouvelles sociétés projet ont été créées, dont 5 aux Etats-Unis et 2 au Canada, destinées à porter de nouveaux projets WAGABOX®. Ces sociétés, détenues à 100% par Waga Energy ou ses filiales, n'ont eu aucune activité et n'ont généré aucun flux financier au 30 juin 2023.

L'organigramme simplifié ci-après présente l'organisation juridique du Groupe au 30 juin 2023 :



#### BSPCE / Options de souscription d'actions

En date du 24 janvier 2023, le conseil d'administration a décidé l'émission et l'attribution de 337 000 bons de souscriptions de parts de créateur d'entreprise (« BSPCE.2023 ») à titre gratuit au profit de salariés et/ou de dirigeants, ouvrant droit à la souscription de 337.000 actions nouvelles de la société de 0,01 € de valeur nominale chacune à un prix d'exercice de 27,54 €, dans le cadre de la délégation de compétence consentie par l'assemblée générale mixte du 30 juin 2022. Le même conseil a également décidé l'émission et l'attribution de 196 000 options (« Options.2023 ») à titre gratuit au profit de salariés et/ou de dirigeants, ouvrant droit à la souscription de 196 000 actions nouvelles de la société de 0,01 € de valeur nominale chacune à un prix d'exercice de 27,54 €, dans le cadre de l'autorisation conférée par l'assemblée générale mixte du 8 octobre 2021.

En date du 29 juin 2023, le conseil d'administration a décidé l'émission et l'attribution complémentaire de 15 000 bons de souscriptions de parts de créateur d'entreprise (« BSPCE.2023.2 ») à titre gratuit au profit de salariés et/ou de dirigeants, ouvrant droit à la souscription de 15 000 actions nouvelles de la société de 0,01 € de valeur nominale chacune à un prix d'exercice de 27,39 €, dans le cadre de la délégation de compétence consentie par l'assemblée générale mixte du 30 juin 2022. Le même conseil a également décidé l'émission et l'attribution de 3 000 options (« Options.2023.2 ») à titre gratuit au profit de salariés et/ou de dirigeants, ouvrant droit à la souscription de 3 000 actions nouvelles de la société de 0,01 € de valeur nominale chacune à un prix d'exercice de 27,39 €, dans le cadre de l'autorisation conférée par l'assemblée générale mixte du 8 octobre 2021 en remplacement de 3 000 BSPCE.2023 attribués le 24 janvier 2023.

## Transfert du siège social

Suite à l'acquisition des nouveaux locaux à Eybens (agglomération Grenobloise), la Société y a transféré son siège social et celui de ses filiales avec effet au 16 janvier 2023.

## Financement

### Financement des projets de WAGABOX®

En mars 2023, le Groupe a conclu un nouveau financement bancaire long-terme d'un montant de 6,6 millions d'euros avec Bpifrance pour sa filiale Sofiwaga España 1. Cette opération va permettre de refinancer une partie des apports effectués par le Groupe pendant la phase de construction du projet Can Mata, dont la mise en exploitation a eu lieu en juin 2023. Au 30 juin 2023, le montant du prêt n'a pas encore été tiré. La conclusion de ce financement a permis en outre de demander le déblocage de la première tranche de 1 million d'euros de la subvention de l'Union Européenne au titre de l'EIC Innovation Fund obtenue en 2022, dont le montant total s'élève à 2,5 millions d'euros. Cette première tranche de subvention a été encaissée par la Société en août 2023.

En juin 2023, le Groupe a signé un avenant au contrat de financement long-terme conclu en juillet 2022, afin d'étendre de 12 mois la période de tirage pour les projets d'unités Wagabox en construction.

Au cours du premier semestre 2023, la Société a reçu un montant de 0,45 millions d'euros, correspondant au solde des deux avances remboursables « Prospection » octroyées par Bpifrance en 2019 dans le cadre des développements de projets internationaux aux Etats-Unis et au Canada de la BPI (sur un total de 0,9 millions d'euros). Le remboursement de ces deux avances devrait s'étaler entre 2025 et 2028.

### Subventions

Waga Energie Canada a reçu 1,2 millions de dollars canadiens au cours du premier semestre 2023 au titre de plusieurs subventions accordées. Ces subventions seront reprises au compte de résultat au rythme de l'amortissement des unités Wagabox® concernées, à partir de leur mise en service.

## 2.2 Capital social et droits de vote

Au 30 juin 2023, le capital et les droits de vote de la Société se décomposaient ainsi :

- Nombre d'actions composant le capital social : 20 488 550
- Nombre d'actions auto-détenues par la Société : 20 553
- Nombre d'actions composant le capital social, déduction faite des actions auto-détenues : 20 467 997
- Nombre théorique de droits de vote, y compris actions auto-détenues : 20 488 550
- Nombre théorique de droits de vote, déduction faite des actions auto-détenues : 20 467 997



Au 30 juin 2023, la répartition du capital social et des droits de vote de la Société était la suivante :

Situation du capital social au 30 juin 2023 sur une base non diluée			Situation du capital social au 30 juin 2023 sur une base diluée		
Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage du capital et des droits de vote	Nombre d'actions nouvelles à émettre en exercice des BSPCE 2019/ BSPCE 2021 et OPTIONS 2021/ BSPCE 2023 et OPTIONS 2023	Nombre d'actions	Pourcentage du capital et des droits de vote
Mathieu LEFEBVRE**	1 730 000	8,4 %	330 000	2 060 000	8,8 %
Nicolas PAGET	990 000	4,8 %	330 000	1 320 000	5,6 %
Guenaël PRINCE**	829 900	4,1 %	330 000	1 159 900	5,0 %
HOLWEB*	2 513 495	12,3 %		2 513 495	10,7 %
<b>Total mandataire sociaux</b>	<b>6 063 395</b>	<b>29,6 %</b>	<b>990 000</b>	<b>7 053 395</b>	<b>30,1 %</b>
AUTRES FONDATEURS	366 228	1,8 %		366 228	1,6 %
<b>Total autres fondateurs</b>	<b>366 228</b>	<b>1,8 %</b>		<b>366 228</b>	<b>1,6 %</b>
FPCI STARQUEST PUISSANCE 5**	1 510 800	7,4 %		1 510 800	6,5 %
E SALE MARIS (mandat de gestion STARQUEST)	369 400	1,8 %		369 400	1,6 %
VOL V IMPULSION (mandat de gestion STARQUEST)	150 698	0,7 %		150 698	0,6 %
ALIAD SA**	2 848 729	13,9 %		2 848 729	12,2 %
LES SAULES SARL**	1 785 654	8,7 %		1 785 654	7,6 %
TERTIUM**	898 129	4,4 %		898 129	3,8 %
NORIA INVEST SRL***	540 805	2,6 %		540 805	2,3 %
SWIFT GAZ VERT**	304 001	1,5 %		304 001	1,3 %
<b>Total investisseurs financiers</b>	<b>8 408 216</b>	<b>41,0 %</b>		<b>8 408 216</b>	<b>35,9 %</b>
FLOTTANT	5 630 158	27,5 %		5 630 158	24,0 %
<b>Total Flottant</b>	<b>5 630 158</b>	<b>27,5 %</b>		<b>5 630 158</b>	<b>24,0 %</b>
BSPCE/options alloués aux salariés de la Société/Filiales ("Salariés")			1 922 862	1 922 862	8,2 %
<b>Total Salariés</b>			<b>1 922 862</b>	<b>1 922 862</b>	<b>8,2 %</b>
Actions auto-détenues****	20 553	0,1 %		20 553	0,1 %
<b>Total Actions auto-détenues</b>	<b>20 553</b>	<b>0,1 %</b>		<b>20 553</b>	<b>0,1 %</b>
<b>Total</b>	<b>20 488 550</b>	<b>100,0 %</b>	<b>2 912 862</b>	<b>23 401 412</b>	<b>100,0 %</b>

\* Mathieu Lefebvre, Guénaël Prince et Nicolas Paget détiennent respectivement 37,18 %, 21,26 % et 12,76 % de Holweb  
 \*\* Administrateur ou actionnaire représenté au Conseil d'administration  
 \*\*\* Censeur au sein du Conseil d'administration  
 \*\*\*\* en vertu du contrat de liquidité conclu le 2 novembre 2021 par la Société avec la société Portzamparc.

### 3. Evolution de l'endettement financier net et flux de trésorerie

#### 3.1 Flux de trésorerie

La variation nette de trésorerie s'est élevée à -32,9 millions d'euros au cours du premier semestre 2023, contre -22,8 millions d'euros au cours du premier semestre 2022.

Les variations de trésorerie se répartissent entre :

- Les **flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles**, qui s'élevèrent à -7,3 millions d'euros au 30 juin 2023 contre -3,6 millions d'euros au 30 juin 2022 ; cette variation s'explique principalement par l'augmentation des dépenses réalisées pour la croissance et la structuration du Groupe en France et à l'international (voir paragraphe « EBITDA ») et par la constitution de stocks de matériels destinés à la fabrication des unités WAGABOX®;
- Les **flux de trésorerie liés aux activités d'investissement**, qui s'élevèrent à -21,9 millions d'euros au 30 juin 2023 contre -13,5 millions d'euros au 30 juin 2022 ; les activités d'investissement concernent essentiellement la construction des unités WAGABOX®, dont le déploiement s'est accéléré au cours du premier semestre 2023 ;
- Les **flux de trésorerie liés aux activités de financement**, qui s'élevèrent à -3,7 millions d'euros au 30 juin 2023, contre -5,5 millions d'euros au 30 juin 2022. Ce flux correspond principalement aux échéances de remboursement des emprunts contractés au 31 décembre 2022 et au coût de l'endettement.

Les flux de trésorerie sont présentés de manière détaillée dans les comptes consolidés condensés au 30 juin 2023.

### 3.2 Endettement financier net

L'endettement financier brut du Groupe s'élève à 50,5 millions d'euros au 30 juin 2023 contre 52,6 millions d'euros au 31 décembre 2022. La composition de l'endettement est décrite de manière détaillée à la note 7.14 des annexes aux comptes consolidés condensés au 30 juin 2023.

La trésorerie disponible s'élève à 58,8 millions d'euros au 30 juin 2023, contre 91,7 millions d'euros au 31 décembre 2022.

Ainsi, la trésorerie nette ressort à 8,3 millions d'euros au 30 juin 2023 contre 39,1 millions d'euros au 31 décembre 2022.

## 4. Evénements postérieurs au 30 juin 2023

### Développement commercial

Depuis le 30 juin 2023, le Groupe a signé quatre nouveaux contrats, pour des sites situés aux États-Unis :

- Trois contrats avec Casella Waste Systems, l'un des principaux acteurs du traitement des déchets du pays, pour équiper trois sites d'unités WAGABOX® offrant une capacité installée totale de 586 GWh par an ;
- Un contrat avec le comté de Scott (Iowa, États-Unis) et la société Linwood pour équiper le site de Davenport d'une unité dont la capacité installée est de 60 GWh par an.

### Opérations sur le capital et les filiales

En date du 20 juillet 2023, le Conseil d'administration a décidé l'émission et l'attribution de 25.000 options (« Options.2023.3 ») à titre gratuit au profit de salariés et/ou de dirigeants, ouvrant droit à la souscription de 25.000 actions nouvelles de la société de 0.01€ de valeur nominale chacune à un prix d'exercice de 27,39 €, dans le cadre de l'autorisation conférée par l'assemblée générale mixte du 8 octobre 2021.

## Financement et subventions

Le Groupe a obtenu une Garantie de Projets à l'international par Bpifrance pour financer la prospection de l'activité au Brésil.

Le Groupe a par ailleurs reçu le versement de la première tranche de 1 million d'euros de la subvention de l'Union Européenne au titre de l'EIC Innovation Fund pour le projet Can Mata en Espagne (sur un total de 2,5 millions d'euros).

## 5. Faits marquants relatifs aux litiges en cours

Néant.

## 6. Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées sont décrites dans la note 8.13 des comptes consolidés condensés au 30 juin 2023.

## 7. Description des principaux risques et incertitudes pour le semestre à venir

### 7.1 Contexte géopolitique du conflit en Ukraine

Bien que n'ayant pas d'exposition en Europe de l'Est, le Groupe subit de manière indirecte les conséquences du conflit en Ukraine, à travers la hausse du prix de l'électricité, l'inflation et le ralentissement de l'activité économique en Europe.

Après avoir culminé à des niveaux inédits à l'été 2022, les prix de l'énergie ont fortement baissé, tout en se maintenant à un niveau supérieur à ce qu'ils étaient avant l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022.

A long-terme, l'augmentation du prix de l'électricité en Europe a un impact limité sur le coût d'exploitation des unités WAGABOX® dans la mesure où les contrats de fourniture d'électricité du Groupe sont pluriannuels et en partie plafonnés dans le cadre du dispositif d'Accès Régulé à l'Électricité Nucléaire Historique (« ARENH ») instauré par le gouvernement français jusqu'en décembre 2025. De plus, dans la majorité des cas, ce coût est partagé avec l'opérateur du site de stockage, et compensé par le mécanisme d'indexation annuel du prix de vente du biométhane en France. Le décalage temporel entre la constatation du coût de l'électricité et les mesures de compensation (avec l'opérateur de site ou via le prix de vente du biométhane) peut néanmoins affecter à court-terme la rentabilité de certains projets.

En France, au Royaume-Uni, et dans une moindre mesure en Espagne, en Italie et au Portugal, le prix élevé de l'électricité a ralenti l'activité commerciale du Groupe, en suscitant une forme d'attentisme chez certains exploitants disposant d'un moteur sur leur site. Malgré un rendement énergétique faible, ces équipements peuvent en effet s'avérer rémunérateurs à court terme. Cette situation a également conduit certains opérateurs à réduire le volume de biogaz injecté dans leur unité WAGABOX® au profit d'un moteur déjà installé sur le site. Ces arbitrages opportunistes influent cependant peu sur le chiffre d'affaires du Groupe dans la mesure où les contrats prévoient toujours une part de rémunération fixe.

Les difficultés économiques provoquées par la guerre en Europe ont plus généralement entraîné une hausse des coûts d'approvisionnement en pièces destinées à la construction ou à la maintenance des unités. Cette hausse est partiellement compensée par les clauses d'indexation des contrats et, pour les futurs projets, sera répercutée aux clients pour maintenir l'équilibre économique des projets.

La situation économique a également entraîné un allongement des délais de livraison. Le Groupe y a réagi dès le début de l'année 2022 en anticipant ses commandes et en renforçant ses stocks de pièces critiques pour éviter des retards dans la mise en service des unités en construction.

Enfin, la hausse des taux d'intérêt entraîne une hausse des coûts de financement pour les projets à venir, qui devra être prise en compte pour maintenir la rentabilité des projets au niveau attendu. Cette hausse des taux a cependant un impact limité sur les charges financières du Groupe au premier semestre 2023, dans la mesure où la majorité des financements actuels ont été conclus avant la crise ou dans la première moitié de l'année 2022, à taux fixes ou adossés à des swaps de taux.

## 7.2 Autres risques et incertitudes

Les principaux autres risques et incertitudes auxquels le Groupe pourrait être confronté dans les six mois restants de l'exercice sont identiques à ceux présentés dans le chapitre 3 « Facteurs de risques » du document d'enregistrement universel 2022, qui a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») le 16 juin 2023 sous le numéro R.23-029.

## 8. Perspectives pour le semestre à venir

### Perspectives commerciales

- Europe

En Europe, le prix élevé de l'énergie et la baisse des importations de gaz naturel russe ont confirmé l'intérêt pour le biométhane, son substitut renouvelable. Au-delà de son intérêt environnemental, le biométhane apparaît comme une énergie pouvant contribuer à l'indépendance énergétique des États. Dans le cadre du plan REPowerEU, annoncé en mai 2022, la Commission européenne a ainsi annoncé 37 milliards d'euros d'investissements sur la filière biogaz, et l'objectif d'augmenter la production de biométhane de 35 milliards de mètres cubes d'ici 2030.

Cette situation, alors que le prix spot du gaz naturel se maintient à un prix supérieur à ce qu'il était avant la crise ukrainienne, contribue à accroître la valeur commerciale du biométhane et favorise la signature de contrats d'achat privé de type BPA (« *Biomethane Purchase Agreement* »). Ces contrats, potentiellement plus rémunérateurs pour les opérateurs d'installation de stockage de déchets, sont de nature à favoriser l'attractivité de la solution WAGABOX® et donc l'activité commerciale de la Société.

Afin d'accroître la valeur commerciale de sa production de biométhane, le Groupe a engagé, au cours du premier semestre 2023, la certification « ISCC EU »<sup>1</sup> de toutes les unités WAGABOX® européennes dont la capacité dépasse 20 GWh.

---

<sup>1</sup> Le programme « International Sustainability & Carbon Certification » (ISCC) est un système de certification de la biomasse et de la bioénergie développé au sein de l'Union Européenne pour s'assurer du respect des critères de durabilité et de réduction des émissions de gaz à effet de serre définis par la directive européenne RED II.

En France, l'augmentation de la valeur du biométhane n'a pas de conséquence directe sur la rentabilité des unités en exploitation, dans la mesure où leur production est aujourd'hui intégralement vendue dans le cadre du « tarif avec obligation d'achat ».

- **Amérique du Nord**

À la fin du mois de juin, le Groupe était en négociation exclusive sur plusieurs projets au Canada et aux États-Unis, représentant une capacité installée totale de 1,7 TWh/an. Dès le mois de juillet, certaines de ces négociations se sont concrétisées par la signature de quatre nouveaux contrats aux États-Unis, dont un auprès d'un acteur public et les trois autres avec un acteur privé de premier rang (pour plus de détails, se reporter à la section 4 « Evènements postérieurs au 30/06/2023 » du présent Rapport Financier Semestriel), accélérant ainsi la percée du Groupe sur le marché nord-américain.

Ces premiers succès commerciaux confirment la crédibilité de la proposition de valeur de Waga Energy aux États-Unis et ouvrent des perspectives très favorables sur ce marché, qui compte environ 2 700 sites de stockage des déchets d'une taille nettement supérieure à celle des sites européens, et produisant de ce fait des volumes de gaz bien plus importants. Le mécanisme du RIN (Renewable Identification Numbers) instauré en 2007 par l'Agence de Protection de l'environnement américaine (EPA) dans le cadre du programme Renewable Fuel Standards (RFS), en monétisant la valeur environnementale du biométhane produit par ces sites, permet au Groupe de négocier aux États-Unis des contrats du type BPA présentant un prix du biométhane comparable à ce qu'il est en Europe en dépit d'un prix du gaz naturel inférieur.

- **Amérique latine**

Le Groupe intensifie son activité commerciale en Amérique latine, notamment au Brésil, au Mexique et en Colombie.

D'une manière générale, le Groupe considère que l'augmentation du prix du biométhane au cours de ces derniers mois, tant en Europe qu'en Amérique du Nord, est de nature à accélérer le déploiement de sa technologie, par la signature de contrats de type BPA.

### **Activité**

Au deuxième semestre, le Groupe prévoit la mise en service de trois nouvelles unités WAGABOX®, dont deux en France et une au Canada, ainsi que des deux modules de distillation cryogénique vendus à Air Liquide aux États-Unis.

Le chiffre d'affaires du Groupe devrait donc poursuivre sa croissance au deuxième semestre, sous l'effet de l'augmentation du périmètre de WAGABOX® en exploitation et des ventes d'équipements aux États-Unis et au Canada.

En parallèle, les investissements devraient s'accélérer, avec le lancement de la fabrication des unités WAGABOX® destinées aux contrats récemment signés aux États-Unis.

### **Financement**

Le Groupe dispose au 30 juin d'une trésorerie de 58,8 millions d'euros et de plusieurs financements bancaires sécurisés dont les tirages sont prévus au cours des 12 prochains mois. Conformément à sa stratégie, le Groupe poursuit sa politique de financement, en recherchant des financements externes adaptés au degré d'avancement et à la géographie des projets à financer. Le Groupe est confiant dans sa capacité à obtenir les financements nécessaires à la réalisation de ses ambitions.

COMPTES CONSOLIDES CONDENSES

## **Groupe WAGA ENERGY**

### **Etats financiers IFRS résumés semestriels au 30 juin 2023**

## SOMMAIRE

### *Etats Financiers IFRS*

COMPTES CONSOLIDES CONDENSES

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

1. Description du Groupe et de l'activité
2. Base de préparation
  - 2.1. Déclaration de conformité
  - 2.2. Evolution du référentiel comptable
  - 2.3. Recours à des estimations et aux jugements
  - 2.4. Base d'évaluation
  - 2.5. Devise fonctionnelle et de présentation
3. Faits significatifs de la période
  - 3.1. Faits marquants du premier semestre 2023
  - 3.2. Contexte géopolitique du conflit en Ukraine
  - 3.3. Continuité d'exploitation
4. Evènements postérieurs à la clôture
  - 4.1. Développement commercial
  - 4.2. Développement des activités
  - 4.3. Opérations sur le capital et les filiales
  - 4.4. Financement
5. Périmètre de consolidation
  - 5.1. Principes comptables liés au périmètre de consolidation
  - 5.2. Périmètre de consolidation
6. Information sectorielle
  - 6.1. Compte de Résultat par secteur géographique 30 juin 2023
  - 6.2. Bilan par secteur géographique 30 juin 2023
7. Notes sur l'état de la situation financière consolidée
  - 7.1. Immobilisations incorporelles
  - 7.2. Immobilisations corporelles
  - 7.3. Dépréciation des actifs
  - 7.4. Actifs financiers non courants
  - 7.5. Impôts différés actifs
  - 7.6. Autres actifs non courants
  - 7.7. Stocks
  - 7.8. Clients et comptes rattachés
  - 7.9. Créances d'impôt
  - 7.10. Autres actifs courants
  - 7.11. Trésorerie et équivalents de trésorerie
  - 7.12. Capitaux propres et détail des instruments dilutifs
  - 7.13. Provisions
  - 7.14. Emprunts et dettes financières
  - 7.15. Juste valeur des instruments financiers
  - 7.16. Fournisseurs et comptes rattachés
  - 7.17. Dettes d'impôt
  - 7.18. Autres passifs
8. Notes sur le compte de résultat consolidé
  - 8.1. Produits des activités ordinaires
  - 8.2. Autres produits
  - 8.3. Achats de marchandises et variation de stocks
  - 8.4. Charges externes
  - 8.5. Charges de personnel
  - 8.6. Paiements fondés sur des actions (IFRS 2)
  - 8.7. Autres produits et charges opérationnels courants
  - 8.8. Autres produits et charges opérationnels non courants
  - 8.9. Résultat financier
  - 8.10. Impôts sur les résultats
  - 8.11. Résultat par action
  - 8.12. Engagements hors bilan
  - 8.13. Transactions avec les parties liées
  - 8.14. Honoraires des commissaires aux comptes
9. Gestion des risques
  - 9.1. Risque de liquidité
  - 9.2. Risque de taux d'intérêt
  - 9.3. Risque de crédit
  - 9.4. Risque de change
10. Juste valeur des actifs et passifs financiers

## BILAN

ACTIF (en milliers d'euros)	Notes	30 juin 2023	31 décembre 2022
Immobilisations incorporelles	7.1	976	804
Immobilisations corporelles	7.2	89 213	70 331
Actifs financiers non courants	7.4	2 497	2 137
Impôts différés actifs	7.5	0	0
Autres actifs non courants	7.6	7 646	6 562
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>100 332</b>	<b>79 835</b>
Stocks	7.7	6 586	4 867
Clients et comptes rattachés	7.8	5 369	4 143
Créances d'impôt	7.9	376	315
Autres actifs courants	7.10	10 777	8 356
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7.11	58 805	91 659
<b>Total des actifs courants</b>		<b>81 913</b>	<b>109 339</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>182 245</b>	<b>189 174</b>

PASSIF (en milliers d'euros)	Notes	30 juin 2023	31 décembre 2022
Capital		205	205
Primes		150 106	150 090
Réserves		-40 009	-31 119
Ecart de conversion		86	16
Résultat de la période - part du groupe		-7 856	-10 076
Capitaux propres - part du groupe		102 532	109 115
Intérêts minoritaires		2 589	2 912
<b>Capitaux Propres</b>	7.12	<b>105 121</b>	<b>112 028</b>
Provisions non courantes	7.13	806	585
Emprunts et dettes financières non courants	7.14	43 109	43 185
Autres passifs non courants	7.18.1	6 565	4 677
Impôts différés passifs		0	1
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>50 480</b>	<b>48 448</b>
Provisions courantes		0	0
Emprunts et dettes financières courants	7.14	7 376	9 420
Fournisseurs et comptes rattachés	7.16	7 479	5 413
Dettes d'impôt	7.17	44	42
Autres passifs courants	7.18.2	11 745	13 823
<b>Total des passifs courants</b>		<b>26 644</b>	<b>28 698</b>
<b>Total du passif</b>		<b>182 245</b>	<b>189 174</b>



## COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT (en milliers d'euros)	Notes	30 juin 2023	30 juin 2022
Produits des activités ordinaires	8.1	13 653	6 997
Autres produits	8.2	385	155
<b>Produits des activités courantes</b>		<b>14 038</b>	<b>7 152</b>
Achat de marchandises et variation de stocks	8.3	-7 282	-2 859
Charges externes	8.4	-4 600	-2 487
Impôts, taxes et versements assimilés		-124	-77
Charges de personnel	8.5	-7 398	-4 772
Autres produits et charges opérationnels courants	8.7	240	-94
Amortissements et provisions	7.1 & 7.2	-1 806	-1 270
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>-6 932</b>	<b>-4 407</b>
Autres produits et charges opérationnels non courants	8.8	75	-53
Dépréciations d'actifs non courants		0	0
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>-6 856</b>	<b>-4 460</b>
Coût de l'endettement financier		-1 233	-615
Autres produits et charges financiers		669	122
<b>Résultat financier</b>	8.9	<b>-564</b>	<b>-493</b>
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>-7 421</b>	<b>-4 953</b>
Impôts sur les résultats	8.10	-148	-148
Impôts différés P&L		0	0
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>-7 569</b>	<b>-5 101</b>
Résultat net - part du Groupe		-7 856	-5 172
Résultat net - intérêts minoritaires		287	71
Résultat de base par action (en euros)	8.11	-0,38	-0,25
Résultat par action - après dilution (en euros)	8.11	-0,38	-0,25

## ETAT DU RESULTAT GLOBAL

ETAT DU RESULTAT GLOBAL (en milliers d'euros)	Notes	30 juin 2023	30 juin 2022
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>-7 569</b>	<b>-5 101</b>
Différences de conversion		-199	183
Instruments de couverture de taux	7.6 & 9.2	-554	502
<b>Éléments recyclables par résultat</b>		<b>-752</b>	<b>685</b>
Ecart actuariels	7.13	-2	128
<b>Éléments non recyclables par résultat</b>		<b>-2</b>	<b>128</b>
<b>Résultat global de l'ensemble consolidé</b>		<b>-8 323</b>	<b>-4 288</b>
Dont résultat global - part du groupe		-8 561	-4 600
Dont résultat global des minoritaires		238	311

## ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (en milliers d'euros)	Nombre d'actions (en milliers)	Capital	Primes	Réserves et résultat	Autres éléments du résultat global	Capitaux propres Part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2021</b>	19 752	198	126 879	-11 109	-53	115 914	1 676	117 590
Résultat de l'exercice				-5 172		-5 172	71	-5 101
Différences de conversion					172	172	11	183
Instruments de couverture					273	273	229	502
Ecart actuariels					128	128		128
<b>Résultat global de la période</b>				-5 172	572	-4 600	311	-4 288
Augmentation de capital	68	1	216			216		216
Rachat minoritaires par apport	656	7	22 973	-23 393		-413	413	0
Annulation actions propres						0		0
Paiements fondés sur des actions				1 113		1 113		1 113
Dividendes						0		0
Autres variations				-1		-1	7	5
<b>Capitaux propres au 30 juin 2022</b>	20 476	205	150 067	-38 562	519	112 230	2 407	114 636
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2022</b>	20 483	205	150 090	-42 337	1 158	109 115	2 912	112 028
Résultat de l'exercice				-7 856		-7 856	287	-7 569
Différences de conversion					-199	-199	0	-199
Instruments de couverture					-504	-504	-50	-554
Ecart actuariels					-2	-2		-2
<b>Résultat global de la période</b>				-7 856	-705	-8 561	238	-8 323
Augmentation de capital	5	0	17			17		17
Rachat minoritaires par apport						0		0
Annulation actions propres						0		0
Paiements fondés sur des actions				1 991		1 991		1 991
Dividendes						0	-561	-561
Autres variations				-31		-31	0	-31
<b>Capitaux propres au 30 juin 2023</b>	20 489	205	150 106	-48 232	453	102 532	2 589	105 121

Les principales variations concernent :

- ⇒ Des paiements fondés sur des actions relatifs aux plans BSPCE pour 1 991 milliers d'euros.
- ⇒ Une distribution d'un dividende de 1 100 000 € chez Sofiwaga 1 dont 561 000 € à des actionnaires minoritaires.

## TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (en milliers d'euros)	Notes	30 juin 2023	30 juin 2022
Résultat net		-7 569	-5 101
Amortissements et provisions	7.1, 7.2, 7.13	1 909	1 330
Elimination des plus ou moins value de cessions d'actifs		1	
Païement fondé sur des actions	8.6	1 991	1 113
Autres produits et charges calculés		-256	261
Cout de l'endettement financier	8.9	1 233	615
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	8.10	148	148
<b>Capacité d'autofinancement</b>		<b>-2 542</b>	<b>-1 634</b>
Impôt décaissé		-207	-357
Incidence de la variation des stocks		-1 715	-1 037
Incidence de la variation des créances clients et autres débiteurs		-2 566	-804
Incidence de la variation des dettes fournisseurs et autres créditeurs		-221	215
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>		<b>-7 251</b>	<b>-3 617</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	7.1, 7.2	-20 483	-14 106
Acquisition d'actifs financiers nets de remboursement	7.4	-343	635
Incidence de la variation des dettes fournisseurs d'immobilisations		-526	
Incidence de la variation des avances sur acquisitions d'immobilisations	7.6	-1 458	-2 650
Cessions, réductions d'immobilisations		9	
Subventions d'investissement recues	7.18.1	923	2 647
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</b>		<b>-21 878</b>	<b>-13 474</b>
Incidence des variations de périmètre (apports des minoritaires)			
Augmentation de capital (net des frais d'augmentation de capital)	7.12.1	17	216
Emission d'emprunts & d'avances remboursables	7.14	665	9 094
Remboursements d'emprunts & d'avances remboursables (incl. Coût de l'endettement)	7.14	-4 409	-14 802
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		<b>-3 728</b>	<b>-5 492</b>
Variation de change sur la trésorerie		3	-227
<b>Variation de la trésorerie</b>		<b>-32 854</b>	<b>-22 810</b>
Trésorerie d'ouverture		91 659	122 913
Trésorerie de clôture		58 805	100 104

Les augmentations des actifs et passifs sans effet sur la trésorerie sont éliminées. Ainsi, les nouveaux contrats de location ne sont pas inclus dans les investissements de la période. La diminution de la dette financière liée aux contrats de location est alors incluse dans les remboursements d'emprunts de la période.

Les avances et acomptes sur immobilisations versés et des dettes fournisseurs d'immobilisations ont été présentés dans les flux liés aux activités d'investissement dans la mesure où elles portent essentiellement sur des Wagabox. En tenant compte de la variation des avances versées et des dettes fournisseurs le montant de trésorerie décaissé pour les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles s'élève à -22 467 milliers d'euros au premier semestre 2023.

Explication de la variation du BFR

Variation du BFR	31 décembre 2022	Var. Pêrim	Ecart de conversion	30 juin 2023	Variation
<i>Stocks</i>	4 867		-5	6 586	1 715
<i>Créances clients et autres débiteurs</i>	4 143		0	5 369	1 226
<i>Autres actifs courants</i>	8 356		-27	9 662	1 279
<i>Créance d'impôt courant (Crédits d'impôts)</i>	315			376	61
					2 566
<i>Dettes fournisseurs et autres créditeurs</i>	5 413		-3	7 479	-2 063
<i>Autres passifs non courants</i>	573		-14	783	-195
<i>Autres passifs courants</i>	7 883		5	5 399	2 479
					221

Les subventions d'investissement reçues par Waga Energie Canada et Waga Energy au cours de l'exercice classées en « Autres passifs non courants » au bilan sont présentées en activités d'investissement dans le tableau de flux de trésorerie pour 923 milliers d'euros.

Pour le calcul de la variation de BFR, la subvention à recevoir de 980 milliers d'euros concernant le projet Can Mata en Espagne a été déduite des « Autres actifs courants » et des « Autres passifs courants ».

## NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

### 1. Description du Groupe et de l'activité

Waga Energy est une société anonyme à conseil d'administration enregistrée et domiciliée en France (et est désignée comme "la Société").

Son siège social est situé au 5 avenue Raymond Chanas, 38320 Eybens. Les états financiers consolidés de la société Waga Energy comprennent la Société et les filiales dont elle détient le contrôle (l'ensemble désigné comme « le Groupe »). Le périmètre de consolidation est précisé dans la note 5.2.

Créé en 2015 et localisé à Grenoble, le Groupe Waga Energy est leader européen de la production de biométhane issu des gaz de décharges. Le Groupe a mis au point une technologie de rupture qui permet de purifier le biogaz issu des décharges pour le transformer en biométhane, injecté dans les réseaux de gaz, en substitution au gaz naturel d'origine fossile.

Waga Energy est un groupe fortement engagé dans la transition énergétique.

Il a pour mission d'apporter une solution immédiate à la réduction des émissions de gaz à effet de serre en fournissant une énergie verte, renouvelable, abondante et immédiatement disponible.

Les unités WAGABOX® sont des petites raffineries ou usines à gaz installées sur les sites de décharges, sites classés ICPE (Installations Classées Pour l'Environnement).

La technologie unique basée sur un couplage de filtration membranaire et distillation cryogénique a fait l'objet de plusieurs dépôts de brevets.

Les états financiers IFRS de la Société Waga Energy SA pour l'exercice clos le 30 juin 2023 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 26 septembre 2023.

### 2. Base de préparation

#### 2.1. Déclaration de conformité

Les états financiers de la Société au 30 juin 2023 sont présentés conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et adoptées par l'Union européenne.

L'ensemble des textes adoptés par l'Union européenne peut être consulté sur le site Internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2008/1126/2016-01-01>.

#### 2.2. Evolution du référentiel comptable

Les principales nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivantes ont été publiées et sont d'application obligatoire au 30 juin 2023 :

- Modifications d'IFRS 3 – Mise à jour des références au cadre conceptuel (applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023) ;
- Modifications d'IAS 37 – Contrats onéreux : coûts de réalisation d'un contrat (applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023) ;
- Modifications d'IAS 16 – Immobilisations corporelles : produits antérieurs à l'utilisation prévue (applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023) ;

- Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2018-2020 (applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023).

Les principales nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivantes ont été publiées et ne sont pas d'application obligatoire au 30 juin 2023 :

- Modifications d'IAS 12 – Impôts sur le résultat : Impôts différés relatifs à des actifs et passifs résultant d'une même transaction (applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 sous réserve de l'approbation de l'UE)
- Modifications d'IAS 1 et du Practice Statement 2 – Informations sur les politiques comptables (applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 sous réserve de l'approbation de l'UE)
- Modifications d'IAS 8 – Définition des estimations (applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 sous réserve de l'approbation de l'UE)
- Modifications d'IAS 1 – Présentation des états financiers : classement des passifs en courant / non-courant (applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 ou plus tard – proposition d'amendement en cours - sous réserve de l'approbation de l'UE).
- Modifications d'IFRS 16 – Passif de location relatif à une cession-bail (applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 sous réserve de l'approbation de l'UE)

Les impacts attendus de ces amendements ne sont pas jugés significatifs.

### 2.3. Recours à des estimations et aux jugements

En préparant ces états financiers, la Direction a exercé des jugements et effectué des estimations comptables ; elles ont pu affecter l'application des méthodes comptables de la Société, les montants présentés au titre de certains actifs et des passifs et au titre de certains produits et des charges de l'exercice.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue afin de s'assurer qu'elles sont raisonnables aux vues de l'historique de la Société. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes. L'impact des changements d'estimation est comptabilisé de manière prospective. En conséquence, l'évolution de ces conditions pourrait se traduire par des valeurs réelles différentes dans les états financiers futurs de la Société.

#### 2.3.1. Jugements

Les informations relatives aux jugements exercés pour appliquer les méthodes comptables ayant l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers sont incluses dans les notes suivantes :

- La détermination des coûts pouvant être intégrés dans la valorisation des immobilisations corporelles au regard de la note IAS 16 « Immobilisations corporelles » (cf note 7.2),
- L'appréciation du contrôle sur les différentes filiales (cf note 5.2), ainsi que sur les WAGABOX®, cédées aux filiales,
- L'appréciation de la position d'agent ou principal au regard d'IFRS 15 et concernant les différents flux de chiffre d'affaires (cf note 8.1),
- La valeur recouvrable des WAGABOX® et l'estimation de leur durée d'utilisation (note 7.3).

### 2.3.2. Hypothèses et incertitudes liées aux estimations

Les informations sur les hypothèses et les incertitudes liées aux estimations qui comportent un risque significatif d'ajustement matériel de la valeur comptable des actifs et passifs au 30 juin 2023 sont données dans les notes suivantes :

- L'évaluation de la juste valeur des BSPCE (cf notes 7.12.2 et 8.6) : La détermination de la juste valeur des paiements fondés sur des actions repose sur le modèle Black & Scholes de valorisation d'options prenant en compte des hypothèses sur des variables complexes et subjectives. Ces variables comprennent notamment la valeur des actions, la volatilité attendue de la valeur de l'action sur la durée de vie de l'instrument et le comportement actuel et futur des détenteurs de ces instruments.
- Concernant les Obligations Convertibles en Actions, il y a des estimations relatives à :
  - La détermination de la juste valeur des options de conversion (cf note 7.14) ;
  - La détermination du taux d'intérêt effectif (TIE) de la composante dette des options de conversion qui tient compte de l'horizon de temps le plus probable en termes de conversion ou de remboursement (note 7.14).
- Evaluation des swaps de taux pour gérer son exposition au risque de taux (cf note 9.2).
- L'évaluation des provisions et notamment la provision retraite et de la provision démantèlement (cf note 7.13).
- La détermination du taux d'actualisation et de la durée des contrats dans le cadre de l'évaluation du passif locatif selon IFRS 16 « contrats de location » (cf note 7.2).
- L'évaluation des provisions pour dépréciations des créances clients conformément à IFRS 9 (cf note 7.8).
- L'évaluation quant à l'activation éventuelle des impôts différés actifs (cf note 7.5).

En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions économiques différentes, les montants définitifs pourraient être différents de ces estimations.

Ces estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent à la suite de nouvelles informations.

### 2.4. Base d'évaluation

Les états financiers sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des instruments dérivés et des actifs de régime évalués à la juste valeur.

Les états financiers au 30 juin 2023 de la Société Waga Energy SA ont été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation pour une période d'au moins 12 mois à partir de la date d'approbation des états financiers sur la base de la trésorerie nette disponible à date, et des perspectives de croissance reflétées dans le business plan.

### 2.5. Devise fonctionnelle et de présentation

Les états financiers sont présentés en euros qui est la monnaie fonctionnelle de la Société. Les montants sont arrondis au millier d'euros le plus proche, sauf indication contraire.

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en euro en appliquant le cours de change en vigueur à la date des transactions. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis en euro en utilisant le cours de change à la date de clôture.

Les gains et les pertes résultant de la conversion sont enregistrés au compte de résultat à l'exception des montants assimilables à des investissements nets à l'étranger, tels que définis par la norme IAS 21, pour lesquels les variations de conversion sont comptabilisées en autres éléments du résultat global.

### 3. Faits significatifs de la période

#### 3.1. Faits marquants du premier semestre 2023

##### 3.1.1. Production de biométhane

Au 30 juin 2023, la société Waga Energy (la « Société ») et ses filiales (ci-après le « Groupe ») exploitaient dix-sept unités WAGABOX®, dont quinze en France, une au Canada et une en Espagne. Trois nouvelles unités ont été mises en service au cours du premier semestre 2023 : une première sur le site de Suez à Montois-la-Montagne (Moselle, France), une deuxième sur le site d'Energycycle à Saint-Étienne-des-Grés (Québec, Canada) et une troisième sur le site de PreZero à Els Hostalets de Pierola (Catalogne, Espagne). L'unité canadienne dispose d'une capacité installée de 130 GWh/an, ce qui en fait la plus importante unité démarrée par le Groupe à ce jour.

	S1 2023	S1 2022	Variation
Nombre de Wagabox® du parc en exploitation (fin de période)	17	13	+31 %
Nombre de Wagabox® du parc en exploitation (moyenne)	15	12	+25 %
Production de biométhane (en GWh)	142	96	+48 %

Le parc d'unités WAGABOX® exploité par le Groupe a produit 142 GWh de biométhane au cours du premier semestre 2023, soit 48 % de plus que sur le premier semestre 2022 et 18 % de plus que sur le semestre précédent.

Les unités en exploitation au 1<sup>er</sup> janvier 2023 ont maintenu une disponibilité d'au moins 95 % (hors arrêts imputables à des causes externes) à l'exception d'une unité dont la disponibilité sur le semestre a été de 92% en raison d'une intervention de maintenance exceptionnelle, et pour laquelle une provision pour indisponibilité a été constatée au 30 juin 2023.

##### 3.1.2. Opérations sur le capital et les filiales

#### Organigramme juridique

Au cours du premier semestre 2023, 7 nouvelles sociétés projet ont été créées, dont 5 aux Etats-Unis et 2 au Canada, destinées à porter de nouveaux projets WAGABOX®. Ces sociétés, détenues à 100% par le Groupe, n'ont eu aucune activité et n'ont généré aucun flux financier au 30 juin 2023.

#### BSPCE / Options de souscription d'actions

En date du 24 janvier 2023, le conseil d'administration a décidé l'émission et l'attribution de 337 000 bons de souscriptions de parts de créateur d'entreprise (« BSPCE.2023 ») à titre gratuit au profit de salariés et/ou de dirigeants, ouvrant droit à la souscription de 337.000 actions nouvelles de la Société de 0,01 € de valeur nominale chacune à un prix d'exercice de 27,54 €, dans le cadre de la délégation de compétence consentie par l'assemblée générale mixte du 30 juin 2022. Le même conseil a également décidé l'émission et l'attribution de 196 000 options (« Options.2023 ») à titre gratuit au profit de salariés et/ou de dirigeants, ouvrant droit à la souscription de 196 000 actions nouvelles de la Société de 0,01 € de valeur nominale chacune à un prix d'exercice de 27,54 €, dans le cadre de l'autorisation conférée par l'assemblée générale mixte du 8 octobre 2021.



En date du 29 juin 2023, le conseil d'administration a décidé l'émission et l'attribution complémentaire de 15 000 bons de souscriptions de parts de créateur d'entreprise (« BSPCE.2023.2 ») à titre gratuit au profit de salariés et/ou de dirigeants, ouvrant droit à la souscription de 15 000 actions nouvelles de la Société de 0,01 € de valeur nominale chacune à un prix d'exercice de 27,39 €, dans le cadre de la délégation de compétence consentie par l'assemblée générale mixte du 30 juin 2022. Le même conseil a également décidé l'émission et l'attribution de 3 000 options (« Options.2023.2 ») à titre gratuit au profit de salariés et/ou de dirigeants, ouvrant droit à la souscription de 3 000 actions nouvelles de la Société de 0,01 € de valeur nominale chacune à un prix d'exercice de 27,39 €, dans le cadre de l'autorisation conférée par l'assemblée générale mixte du 8 octobre 2021 en remplacement de 3 000 BSPCE.2023 attribués le 24 janvier 2023.

### 3.1.3. *Autres faits marquants*

#### **Transfert du siège social**

Suite à l'acquisition des nouveaux locaux à Eybens (agglomération Grenobloise), la Société y a transféré son siège social et celui de ses filiales avec effet au 16 janvier 2023.

### 3.1.4. *Financement*

#### **Financement des projets de WAGABOX®**

En mars 2023, le Groupe a conclu un nouveau financement bancaire long-terme d'un montant de 6,6 millions d'euros avec Bpifrance pour sa filiale Sofiwaga España 1. Cette opération va permettre de refinancer une partie des apports effectués par le Groupe pendant la phase de construction du projet Can Mata, dont la mise en exploitation a eu lieu en juin 2023. Au 30 juin 2023, le montant du prêt n'avait pas encore été tiré. La conclusion de ce financement a permis en outre de demander le déblocage de la première tranche de 1 million d'euros de la subvention de l'Union Européenne au titre de l'EIC Innovation Fund obtenue en 2022, dont le montant total s'élève à 2,5 millions d'euros. Cette première tranche de subvention a été encaissée par la Société en août 2023.

En juin 2023, le Groupe a signé un avenant au contrat de financement long-terme conclu en juillet 2022, afin d'étendre de 12 mois la période de tirage pour les projets d'unités Wagabox en construction.

Au cours du premier semestre 2023, la Société a reçu un montant de 0,45 million d'euros, correspondant au solde des deux avances remboursables « Prospection » octroyées par Bpifrance en 2019 dans le cadre des développements de projets internationaux aux Etats-Unis et au Canada de la BPI (sur un total de 0,9 millions d'euros). Le remboursement de ces deux avances devrait s'étaler entre 2025 et 2028.

#### **Subventions**

Waga Energie Canada a reçu 1,2 millions de dollars canadiens au cours du premier semestre 2023 au titre de plusieurs subventions accordées. Ces subventions seront reprises au compte de résultat au rythme de l'amortissement des unités Wagabox® concernées, à partir de leur mise en service.

### 3.2. *Contexte géopolitique du conflit en Ukraine*

Bien que n'ayant pas d'exposition en Europe de l'Est, le Groupe subit de manière indirecte les conséquences du conflit en Ukraine, à travers la hausse des prix de l'énergie, l'inflation, la hausse des taux d'intérêt et le ralentissement de l'activité économique en Europe.

L'augmentation des prix du gaz naturel sur le marché n'a pas d'incidence directe sur le chiffre d'affaires du Groupe, dans la mesure où sa production de biométhane est presque intégralement vendue en France, dans le cadre de contrats avec obligation d'achat dont les tarifs sont fixés par l'Etat pour une durée de 15 ans et indexés annuellement sur la base d'indices reflétant les coûts de main d'œuvre et les coûts industriels.

A long-terme, l'augmentation du prix de l'électricité en Europe a un impact limité sur le coût d'exploitation des unités WAGABOX® dans la mesure où les contrats de fourniture d'électricité du Groupe sont pluriannuels et en partie plafonnés dans le cadre du dispositif d'Accès Régulé à l'Électricité Nucléaire Historique (« ARENH ») instauré par le gouvernement français jusqu'en décembre 2025. De plus, dans la majorité des cas, ce coût est partagé avec l'opérateur du site de stockage, et compensé par le mécanisme d'indexation annuel du prix de vente du biométhane en France. Le décalage temporel entre la constatation du coût de l'électricité et les mesures de compensation (avec l'opérateur de site ou via le prix de vente du biométhane) peut néanmoins affecter à court-terme la rentabilité de certains projets.

En France, au Royaume-Uni, et dans une moindre mesure en Espagne, en Italie et au Portugal, le prix élevé de l'électricité a ralenti l'activité commerciale du Groupe, en suscitant une forme d'attentisme chez certains exploitants disposant d'un moteur sur leur site. Malgré un rendement énergétique faible, ces équipements peuvent en effet s'avérer rémunérateurs à court terme. Cette situation a également conduit certains opérateurs à réduire le volume de biogaz injecté dans leur unité WAGABOX® au profit d'un moteur déjà installé sur le site. Ces arbitrages opportunistes influent cependant peu sur le chiffre d'affaires du Groupe dans la mesure où les contrats prévoient toujours une part de rémunération fixe.

Les difficultés économiques provoquées par la guerre en Europe ont plus généralement entraîné une hausse des coûts d'approvisionnement en pièces destinées à la construction ou à la maintenance des unités. Cette hausse est partiellement compensée par les clauses d'indexation des contrats et, pour les futurs projets, sera répercutée aux clients pour maintenir l'équilibre économique des projets.

La situation économique a également entraîné un allongement des délais de livraison. Le Groupe y a réagi dès le début de l'année 2022 en anticipant ses commandes et en renforçant ses stocks de pièces critiques pour éviter des retards dans la mise en service des unités en construction.

Enfin, la hausse des taux d'intérêt entraîne une hausse des coûts de financement pour les projets à venir, qui devra être prise en compte pour maintenir la rentabilité des projets au niveau attendu. Cette hausse des taux a cependant peu d'impact sur les charges financières du Groupe au premier semestre 2023, dans la mesure où la majorité des financements actuels ont été conclus avant la crise ou dans la première moitié de l'année 2022, à taux fixes ou adossés à des swaps de taux.

### 3.3. Continuité d'exploitation

L'hypothèse de la continuité de l'exploitation a été retenue par le Conseil d'Administration après prise en compte:

- De la trésorerie disponible au 30 juin 2023 à hauteur de 59 millions d'euros
- Du plan d'affaires du Groupe intégrant les investissements prévus sur les projets signés et les financements sécurisés

Le management et le conseil d'administration estiment que ces éléments permettent au Groupe de couvrir ses besoins sur les 12 prochains mois, à savoir fin septembre 2024.

En cas de besoin, le Groupe dispose par ailleurs de marges de manœuvre complémentaires, comme le décalage de certains investissements ou la négociation de financements externes additionnels.

## 4. Evènements postérieurs à la clôture

### 4.1. Développement commercial

Depuis le 30 juin 2023, le Groupe a signé quatre nouveaux contrats, pour des sites situés aux États-Unis :

- Trois contrats avec Casella Waste Systems, l'un des principaux acteurs du traitement des déchets du pays, pour équiper trois sites d'unités WAGABOX® offrant une capacité installée totale de 586 GWh par an ;
- Un contrat avec le comté de Scott (Iowa, États-Unis) et la société Linwood pour équiper le site de Davenport d'une unité dont la capacité installée est de 60 GWh par an.

#### 4.2. Développement des activités

En septembre 2023, le Groupe a démarré une unité de taille standard (25 GWh/an) dans le centre de la France.

#### 4.3. Opérations sur le capital et les filiales

##### **BSPCE / Options de souscription d'actions**

En date du 20 juillet 2023, le Conseil d'administration a décidé l'émission et l'attribution de 25.000 options (« Options.2023.3 ») à titre gratuit au profit de salariés et/ou de dirigeants, ouvrant droit à la souscription de 25.000 actions nouvelles de la Société de 0.01€ de valeur nominale chacune à un prix d'exercice de 27,39 €, dans le cadre de l'autorisation conférée par l'assemblée générale mixte du 8 octobre 2021.

#### 4.4. Financement

Le Groupe a obtenu une Garantie de Projets à l'international par Bpifrance pour financer la prospection de l'activité au Brésil.

Le Groupe a par ailleurs reçu le versement de la première tranche de 1 million d'euros de la subvention de l'Union Européenne au titre de l'EIC Innovation Fund pour le projet Can Mata en Espagne (sur un total de 2,5 millions d'euros).

## 5. Périmètre de consolidation

### 5.1. Principes comptables liés au périmètre de consolidation

Les filiales contrôlées au sens d'IFRS 10 « Etats financiers consolidés », quel que soit le niveau de participation du Groupe dans les capitaux propres, sont intégrées globalement. L'intégration globale est pratiquée pour toutes les filiales dans lesquelles le Groupe détient une participation généralement majoritaire et en détient le contrôle. Cette règle s'applique indépendamment du pourcentage de détention en actions. La notion de contrôle représente « le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une société affiliée afin d'obtenir des avantages de ses activités ».

Une filiale est une entité contrôlée par le Groupe. Le Groupe contrôle une filiale lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Les intérêts des actionnaires minoritaires sont présentés au bilan et au résultat dans une catégorie distincte de la part groupe.

Toutes les transactions et positions internes aux filiales intégrées globalement sont éliminées en consolidation. La liste des principales filiales, coentreprises et entreprises associées est présentée en note 5.2.

## 5.2. Périmètre de consolidation

Les sociétés consolidées au sein du périmètre de consolidation sont les suivantes :

Société	Méthode de consolidation	Méthode de consolidation	% Contrôle		% Intérêt	
	30 juin 2023	31 décembre 2022	30 juin 2023	31 décembre 2022	30 juin 2023	31 décembre 2022
WAGA ENERGY	Société mère	Société mère	Société mère	Société mère	Société mère	Société mère
WAGA ENERGY INC	IG (a)	IG	100,00%	81,00%	100,00%	81,00%
WAGA ENERGIE CANADA	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
WAGA ENERGY ESPANA	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
WB STEUBEN LLC	IG	IG	100,00%	81,00%	100,00%	81,00%
WAGA ENERGY LIMITED	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
WAGA ENERGY ITALIA	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
WAGA ASSETS	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
WAGA ASSETS 2	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SOFIWAGA 1	IG	IG	49,00%	49,00%	49,00%	49,00%
SOFIWAGA INFRA	IG	IG	49,00%	49,00%	49,00%	49,00%
WAGA ASSETS VEHICULE 1	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
WAGA ASSETS VEHICULE 2	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
WAGA ASSETS VEHICULE 3	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
WAGA ASSETS VEHICULE 4	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SP WAGA 1	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SOFIWAGA ESPANA 1	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
WAGA ASSETS VEHICULE 5	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
WAGA ASSETS VEHICULE 6	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
WAGA ASSETS VEHICULE 19	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
WAGA ASSETS VEHICULE 18	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
WAGA ASSETS VEHICULE 20	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
WAGA ASSETS VEHICULE 21	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
WAGA ASSETS VEHICULE 22	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SOFIWAGA ESPANA 2	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
WAGARENA	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
HARTLAND RENEWABLE RESOURCES GROUP	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

Au cours du premier semestre 2023, 7 nouvelles sociétés projet ont été créées, dont 5 aux Etats-Unis et 2 au Canada. Ces sociétés n'ont pas été intégrées dans le périmètre de consolidation dans la mesure où elles n'ont aucun flux financier à date.

Les sociétés SOFIWAGA 1 et SOFIWAGA INFRA sont des entités structurées de financement des actifs WAGABOX®. La Société gère l'ensemble des activités et opérations liées au fonctionnement des unités WAGABOX® de ces entités structurées. Bien que détenues qu'à hauteur de 49%, les deux sociétés SOFIWAGA INFRA SAS & SOFIWAGA 1 SAS sont consolidées selon la méthode d'intégration globale, car conformément à la norme IFRS 10, WAGA ENERGY SA en détient le contrôle. En effet, WAGA ENERGY SA :

- Détient la capacité de diriger l'activité pertinente des deux sociétés et donc détient le pouvoir sur ces deux entités,
- Est exposée à des rendements variables en raison de ses liens avec ces deux entités, car il existe des pénalités contractuelles en cas de défaut de performance,
- A la capacité, en tant qu'unique acteur, d'exercer son pouvoir de manière à influencer sur le montant des rendements obtenus

## 6. Information sectorielle

Conformément à IFRS 8 « Secteurs opérationnels », un secteur opérationnel est une composante distincte :

- qui se livre à des activités à partir desquelles elle est susceptible d'acquérir des produits des activités ordinaires et d'encourir des charges ;

- dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le Principal Décideur Opérationnel en vue de prendre des décisions en matière de ressources à affecter au secteur et à évaluer sa performance, et
- pour laquelle des informations financières isolées sont disponibles.

Le Principal Décideur Opérationnel du Groupe a été identifié comme étant le Président Directeur Général qui prend les décisions stratégiques.

Sur ces bases, la Société a identifié un seul secteur opérationnel correspondant à la production de biométhane par épuration du biogaz issu des déchets.

Le montant de chiffre d'affaires réalisé avec nos quatre principaux clients au 30 juin 2023 s'élève respectivement à 2,8 millions d'euros (soit 21% du total du produit des activités courantes), 2,4 millions d'euros (soit 18%), 2 millions d'euros (soit 15%) et 1,2 millions d'euros (soit 9%).

Depuis l'exercice 2019, le Groupe développe son activité à l'international avec notamment la création de filiales aux Etats-Unis, au Canada, en Espagne, au Royaume-Uni et en Italie. L'information géographique requise par IFRS 8.33 est présentée ci-dessous.

### 6.1. Compte de Résultat par secteur géographique 30 juin 2023

COMPTE DE RESULTAT (en milliers d'euros)	30 juin 2023	Amérique du Nord	Europe	France	30 juin 2022	Amérique du Nord	Europe	France
Produits des activités ordinaires	13 653	3 393	34	10 225	6 997	272		6 725
Autres produits	385	86	0	299	155	9		147
<b>Produits des activités courantes</b>	<b>14 038</b>	<b>3 480</b>	<b>34</b>	<b>10 525</b>	<b>7 152</b>	<b>280</b>	<b>0</b>	<b>6 872</b>
Achat de marchandises et variation de stocks	-7 282	-682	-121	-6 480	-2 859	-177	-1	-2 682
Charges externes	-4 600	-1 261	-386	-2 953	-2 487	-539	-101	-1 847
Impôts, taxes et versements assimilés	-124	-2	-1	-121	-77	-3	0	-74
Charges de personnel	-7 398	-805	-196	-6 396	-4 772	-728	-85	-3 958
Autres produits et charges opérationnels courants	240	-2 687	-67	2 994	-94	-4	1	-91
Amortissements et provisions	-1 806	-166	-25	-1 614	-1 270	-13	-1	-1 256
Compte de liaison intragroupe	0				0			
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>-6 932</b>	<b>-2 124</b>	<b>-763</b>	<b>-4 045</b>	<b>-4 407</b>	<b>-1 184</b>	<b>-187</b>	<b>-3 036</b>
Autres produits et charges opérationnels non courants	75	-9	0	84	-53	0		-53
Dépréciations d'actifs non courants	0	0	0	0	0	0		0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-6 856</b>	<b>-2 133</b>	<b>-763</b>	<b>-3 961</b>	<b>-4 460</b>	<b>-1 184</b>	<b>-187</b>	<b>-3 089</b>
Coût de l'endettement financier	-1 233	-143	0	-1 090	-615	-23		-592
Autres produits et charges financiers	669	-160	-4	833	122	-77		199
<b>Résultat financier</b>	<b>-564</b>	<b>-303</b>	<b>-4</b>	<b>-257</b>	<b>-493</b>	<b>-100</b>	<b>0</b>	<b>-393</b>
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>-7 421</b>	<b>-2 436</b>	<b>-767</b>	<b>-4 218</b>	<b>-4 953</b>	<b>-1 284</b>	<b>-187</b>	<b>-3 482</b>
Impôts sur les résultats	-148	-1	1	-148	-148	0		-148
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>(7 569)</b>	<b>(2 437)</b>	<b>(766)</b>	<b>(4 366)</b>	<b>(5 101)</b>	<b>(1 284)</b>	<b>(187)</b>	<b>(3 630)</b>

Le compte de résultat par secteur géographique est construit sur la base des comptes de résultat contributifs des entités constituant le périmètre. Le solde des flux inter-compagnies est présenté sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels courants ».

6.2. Bilan par secteur géographique 30 juin 2023

ACTIF (en milliers d'euros)	30 juin 2023	Amérique du Nord	Europe	France	31 décembre 2022	Amérique du Nord	Europe	France
Immobilisations incorporelles	976	5	0	972	804	6	0	798
Immobilisations corporelles	89 213	25 078	7 965	56 170	70 331	12 726	6 444	51 162
Actifs financiers non courants	2 497	-23 924	-8 375	34 796	2 137	-8 058	-1 569	11 765
Impôts différés actifs	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres actifs non courants	7 646	1 899	481	5 266	6 562	1 487	16	5 059
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>100 332</b>	<b>3 058</b>	<b>71</b>	<b>97 203</b>	<b>79 835</b>	<b>6 160</b>	<b>4 891</b>	<b>68 784</b>
Stocks	6 586	1 142	0	5 445	4 867	769	30	4 069
Clients et comptes rattachés	5 369	734	34	4 601	4 143	628	0	3 515
Créances d'impôt	376	0	26	349	315	0	0	315
Autres actifs courants	10 777	1 050	-1 987	11 714	8 356	280	-5 996	14 072
Trésorerie et équivalents de trésorerie	58 805	5 195	605	53 005	91 659	2 465	369	88 826
<b>Total des actifs courants</b>	<b>81 913</b>	<b>8 120</b>	<b>-1 321</b>	<b>75 114</b>	<b>109 339</b>	<b>4 141</b>	<b>-5 597</b>	<b>110 796</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>182 245</b>	<b>11 178</b>	<b>-1 250</b>	<b>172 317</b>	<b>189 174</b>	<b>10 302</b>	<b>-707</b>	<b>179 580</b>
PASSIF (en milliers d'euros)	30 juin 2023	Amérique du Nord	Europe	France	31 décembre 2022	Amérique du Nord	Europe	France
Capital	205	0	0	205	205	0	0	205
Primes	150 106	0	0	150 106	150 090	0	0	150 090
Réserves	-40 009	-28 214	-1 040	-10 755	-31 119	-24 898	-75	-6 146
Ecart de conversion	86	88	-3	0	16	13	3	0
Résultat de la période - part du groupe	-7 856	-2 437	-766	-4 654	-10 076	-3 289	-993	-5 793
Capitaux propres - part du groupe	102 532	-30 562	-1 808	134 902	109 115	-28 175	-1 065	138 355
Intérêts minoritaires	2 589	0	0	2 589	2 912	0	0	2 912
<b>Capitaux Propres</b>	<b>105 121</b>	<b>-30 562</b>	<b>-1 808</b>	<b>137 491</b>	<b>112 028</b>	<b>-28 175</b>	<b>-1 065</b>	<b>141 268</b>
Provisions non courantes	806	22	58	725	585	0	0	585
Emprunts et dettes financières non courants	43 109	2 763	138	40 208	43 185	2 520	144	40 521
Autres passifs non courants	6 565	4 061	0	2 503	4 677	3 220	1	1 457
Impôts différés passifs	0	0	0	0	1	0	0	0
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>50 480</b>	<b>6 847</b>	<b>196</b>	<b>43 437</b>	<b>48 448</b>	<b>5 740</b>	<b>145</b>	<b>42 564</b>
Provisions courantes	0	0	0	0	0	0	0	0
Emprunts et dettes financières courants	7 376	2 650	11	4 715	9 420	2 577	6	6 837
Fournisseurs et comptes rattachés	7 479	1 538	97	5 844	5 413	1 022	44	4 347
Dettes d'impôt	44	24	0	19	42	0	0	42
Autres passifs courants	11 745	5 801	183	5 761	13 823	4 256	92	9 475
<b>Total des passifs courants</b>	<b>26 644</b>	<b>10 013</b>	<b>292</b>	<b>16 340</b>	<b>28 698</b>	<b>7 856</b>	<b>143</b>	<b>20 699</b>
Compte de liaison intragroupe	0	24 881	70	-24 951	0	24 881	70	-24 951
<b>Total du passif</b>	<b>182 245</b>	<b>11 178</b>	<b>-1 250</b>	<b>172 317</b>	<b>189 174</b>	<b>10 302</b>	<b>-707</b>	<b>179 580</b>

## 7. Notes sur l'état de la situation financière consolidée

### 7.1. Immobilisations incorporelles

Les principales catégories d'immobilisations incorporelles et leur durée d'amortissement retenue par le Groupe sont les suivantes :

VALEURS BRUTES (en milliers d'euros)	Frais de recherche et développement	Concessions, brevets, licences et logiciels	Autres immobilisations incorporelles et en cours	Total
<b>Situation au 31 décembre 2022</b>	<b>434</b>	<b>370</b>	<b>509</b>	<b>1 313</b>
Augmentations de l'exercice	0	34	253	287
Diminutions de l'exercice	0	0	0	0
Reclassements et autres	31	626	-656	0
Variations de périmètre	0	0	0	0
Ecart de conversion	0	0	0	0
<b>Situation au 30 juin 2023</b>	<b>465</b>	<b>1 029</b>	<b>106</b>	<b>1 600</b>

AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS (en milliers d'euros)	Amortissements des frais de recherche et développement	Amortissements concessions, brevets & droits similaires	Amortissements des autres immos incorp.	Total
<b>Situation au 31 décembre 2022</b>	<b>-187</b>	<b>-308</b>	<b>-15</b>	<b>-509</b>
Dotations de l'exercice	-36	-78	0	-114
Reprises de l'exercice	0	0	0	0
Reclassements et autres	0	-15	15	0
Variations de périmètre	0	0	0	0
Ecart de conversion	0	0	0	0
<b>Situation au 30 juin 2023</b>	<b>-223</b>	<b>-401</b>	<b>0</b>	<b>-623</b>

VALEURS NETTES (en milliers d'euros)	Frais de recherche et développement	Concessions, brevets, licences et logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Total
<b>Situation au 31 décembre 2022</b>	<b>248</b>	<b>62</b>	<b>494</b>	<b>804</b>
<b>Situation au 30 juin 2023</b>	<b>242</b>	<b>629</b>	<b>106</b>	<b>976</b>

Le solde des « Autres immobilisations incorporelles et en cours » au 30 juin 2023 pour 106 milliers d'euros correspond à des travaux de R&D pour la standardisation des WAGABOX®. Le reclassement de 656 milliers d'euros correspond principalement au reclassement des frais d'ERP en « concessions, brevets, licences et logiciels », suite à la mise en service de cette immobilisation au 1<sup>er</sup> semestre 2023.

### 7.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition en conformité avec la norme IAS 16 « immobilisations corporelles » qui comprend :

VALEURS BRUTES (en milliers d'euros)	Terrains hors IFRS 16	Constructions hors IFRS 16	Constructions IFRS 16	Installations techniques, matériel et outillages hors IFRS 16	Installations techniques, matériel et outillages IFRS 16	Autres immobilisations corporelles hors IFRS 16	Autres immobilisations corporelles IFRS 16	Immobilisations en cours	Total	(1) dont actif de démarrage
<b>Situation au 31 décembre 2022</b>	<b>806</b>	<b>4 574</b>	<b>877</b>	<b>46 298</b>	<b>3 761</b>	<b>959</b>	<b>99</b>	<b>20 871</b>	<b>78 246</b>	<b>267</b>
Augmentations de la période	0	4	287	2 547	53	174	0	17 472	20 536	98
Diminutions de la période	0	0	-299	0	0	-3	0	-7	-309	
Reclassements et autres	0	172	0	9 625	0	0	0	-9 798	0	
Variations de périmètre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Ecart de conversion	0	0	3	37	1	-1	0	6	46	
<b>Situation au 30 juin 2023</b>	<b>806</b>	<b>4 750</b>	<b>868</b>	<b>58 507</b>	<b>3 815</b>	<b>1 129</b>	<b>99</b>	<b>28 544</b>	<b>98 519</b>	<b>365</b>

AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS (en milliers d'euros)	Dépréciation terrains hors IFRS 16	Amort. et dep. constructions hors IFRS 16	Amort. et dep. constructions IFRS 16	Amort. et dep. installations techniques, matériel et outillages hors IFRS 16	Amort. et dep. installations techniques, matériel et outillages IFRS 16	Amort. et dep. autres immobilisations corporelles hors IFRS 16	Amort. et dep. autres immobilisations corporelles IFRS 16	Dépréciation immobilisations en cours	Total	(*) dont actif de démantèlement
Situation au 31 décembre 2022	0	-56	-447	-6 033	-990	-355	-34	0	-7 914	-41
Dotations de la période	0	-96	-68	-1 250	-127	-138	-13	0	-1 692	-20
Reprises de la période	0	0	299	0	0	1	0	0	301	
Reclassements et autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Variations de périmètre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Ecart de conversion	0	0	0	-1	0	0	0	0	-1	
Situation au 30 juin 2023	0	-152	-216	-7 284	-1 116	-491	-47	0	-9 306	-61

VALEURS NETTES (en milliers d'euros)	Terrains hors IFRS 16	Constructions hors IFRS 16	Constructions IFRS 16	Installations techniques, matériel et outillages Hors IFRS 16 (*)	Installations techniques, matériel et outillages IFRS 16	Autres immobilisations corporelles hors IFRS 16	Autres immobilisations corporelles IFRS 16	Dépréciation immobilisations en cours	Total	(*) dont actif de démantèlement
Situation au 31 décembre 2022	806	4 518	430	40 264	2 771	605	65	20 871	70 331	226
Situation au 30 juin 2023	806	4 598	652	51 223	2 699	638	52	28 544	89 213	304

Une part significative des immobilisations corporelles correspond aux unités WAGABOX® conçues, produites, installées et exploitées par le Groupe. Ces unités génèrent des avantages économiques futurs pour le Groupe à travers les contrats long terme de vente de biométhane ou prestation d'épuration (cf note 8.1). Pour des raisons de sécurité et de savoir-faire spécifique acquis par la Société, celle-ci est l'unique exploitant des WAGABOX®. Le Groupe détient le contrôle de ces actifs qui sont comptabilisés en application de la norme IAS16.

Pour les WAGABOX® fabriquées par le Groupe, les coûts directement attribuables aux WAGABOX® sont constitués de coûts de main d'œuvre directe, de coûts matières et de coûts externes (conseils, experts, sous-traitants...) directement liés à la préparation du site, à l'ingénierie, à la conception, aux études techniques, au calibrage, à la fabrication, à la livraison, au montage et à l'installation des WAGABOX® qui seront exploitées.

Les immobilisations corporelles en cours correspondent essentiellement aux unités WAGABOX® en cours de construction.

### 7.3. Dépréciation des actifs

Conformément à IAS 36 « dépréciation d'actifs », le Groupe examine à la fin de chaque période de présentation de l'information financière s'il existe un indice de perte de valeur sur les actifs incorporels et corporels à durée d'utilité déterminée. S'il existe de tels indices, le Groupe effectue un test de perte de valeur afin d'évaluer si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable, définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

Pour les immobilisations en cours, une revue des projets en cours est effectuée afin de s'assurer que les critères de capitalisation au regard de la norme IAS 16 sont toujours respectés. De plus, un test de perte de valeur est effectué annuellement qu'il y ait un indice de dépréciation ou non.

Dans la mesure où, sans incident de production, les ressources générées par le projet sont prévisibles, le risque de ne pas générer le niveau de flux de trésorerie attendu est faible. A ce titre, les immobilisations en-cours correspondent principalement à des WAGABOX® en-cours de construction initiés sur l'exercice. Soutenue par les business plans prévisionnels, aucune perte de valeur n'est à constater sur ces actifs.

Concernant les WAGABOX® en exploitation, le Groupe a retenu comme UGT chaque projet d'unité de valorisation du biogaz (unité WAGABOX®). Pour la détermination d'indice de perte de valeur, le Groupe établit la méthodologie suivante : les données (chiffre d'affaires et marges) utilisées pour mettre en œuvre le test se fait par la méthode des comparaisons entre le prospectif et le réalisé. Ces données sont issues des business plans du projet couvrant la durée des contrats de vente de gaz, et une période de vente sur les marchés courant de la fin des contrats de vente jusqu'à la date de fin de durée d'utilité des actifs sous-jacents. Les hypothèses sous-jacents sont systématiquement mises à jour à la date du



test. Par ailleurs une analyse de facteurs exogènes est aussi prise en compte comme des incidents climatiques ou opérationnels, ou tout évènement qui remettrait en cause la profitabilité des unités WAGABOX®.

Au 30 juin 2023, le Groupe n'a pas identifié d'indices de perte de valeur, notamment dans le contexte du conflit en Ukraine.

#### 7.4. Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants sont constitués par des dépôts de garantie liés aux contrats de location et des cautions.

Les actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti ; Le cas échéant, des provisions pour dépréciation sont constituées au cas par cas lorsque la valeur nette de réalisation est inférieure à la valeur comptable des actifs financiers.

Dans ce dernier cas, la perte de valeur serait enregistrée au compte de résultat en provision pour dépréciation.

ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS (en milliers d'euros)	30 juin 2023	31 décembre 2022
Dépôts et cautionnements versés	1 917	1 960
Autres créances immobilisées	467	160
Autres actifs financiers	113	17
<b>Valeurs brutes</b>	<b>2 497</b>	<b>2 137</b>
Dépréciations	0	0
<b>Valeurs nettes</b>	<b>2 497</b>	<b>2 137</b>

La variation des autres créances immobilisées provient principalement de l'augmentation du solde espèces du contrat de liquidité, dont le plafond global a été revu à la hausse au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2023, à 1 000 milliers d'euros contre 500 milliers d'euros auparavant.

#### 7.5. Impôts différés actifs

Les actifs et les passifs d'impôt exigibles de la période et des exercices précédents sont évalués au montant que la Société s'attend à recouvrer ou à payer auprès des administrations fiscales.

En application des principes décrits ci-dessus et du mécanisme de plafonnement du report en avant des déficits, aucun impôt différé actif n'a été reconnu au-delà des impôts différés passifs dans les comptes consolidés du Groupe. Au 30 juin 2023 la somme des déficits reportables pour lesquels le Groupe n'a pas reconnu d'impôts différés actifs s'élève à 18,5 millions d'euros, dont 10,9 millions d'euros (dont 3,1 millions d'euros générés sur l'exercice) pour les sociétés françaises et 7,6 millions d'euros (dont 1,5 millions d'euros générés sur l'exercice) pour les sociétés étrangères.

## 7.6. Autres actifs non courants

AUTRES ACTIFS NON COURANTS (en milliers d'euros)	30 juin 2023	31 décembre 2022
Capital non versé	0	14
Fournisseurs, avances et acomptes sur immobilisations	6 250	4 791
Instruments Financiers - Actifs non courants	1 396	1 757
<b>Total net des autres actifs courants</b>	<b>7 646</b>	<b>6 562</b>

Les instruments financiers concernent la mise en place de swaps de taux adossés à des financements de projet. La variation en valeur des swaps est constatée en autres éléments du résultat global (cf note 7.15).

Des avances sont versées au titre d'acomptes aux fournisseurs d'actifs immobilisés. La variation est présentée en activités liées aux investissements dans le tableau de flux de trésorerie.

## 7.7. Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode Coût Unitaire Moyen pondéré (« CUMP »), qui valorise les sorties de marchandises à la moyenne des coûts unitaires des entrées de la période. Cette moyenne des coûts unitaires est pondérée par les quantités en stock.

Le cas échéant, des provisions pour dépréciation sont constituées au cas par cas lorsque la valeur nette de réalisation est inférieure à la valeur comptable en stock.

Dans ce dernier cas, la perte de valeur est enregistrée au compte de résultat sur la ligne amortissement et dépréciation.

STOCKS (en milliers d'euros)	30 juin 2023	31 décembre 2022
Stocks de pièces	6 370	4 731
Stocks d'azote et charbon	216	136
<b>Valeurs brutes</b>	<b>6 586</b>	<b>4 867</b>
Dépréciations	0	0
<b>Valeurs nettes</b>	<b>6 586</b>	<b>4 867</b>

Le Groupe effectue une revue de la valeur des stocks à la date de clôture de la période. Le Groupe n'a pas constaté de perte de valeur des stocks au 30 juin 2023.

## 7.8. Clients et comptes rattachés

CLIENTS ET COMPTES RATTACHES (en milliers d'euros)	Valeur brute	Echu	Non Echu	Dépréciation	Valeur Nette
Situation au 30 juin 2023	5 369	1 476	3 894	0	5 369
Situation au 31 décembre 2022	4 143	608	3 535	0	4 143

Les créances échues étant composées à 71% de créances échues de moins de 60 jours, aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

## 7.9. Créances d'impôt

CREANCES D'IMPÔT (en milliers d'euros)	30 juin 2023	31 décembre 2022
Crédit Impôt Recherche	285	285
Crédit Impôt Innovation	29	29
Créance d'impôt sur les sociétés	61	
<b>Créances d'impôt</b>	<b>376</b>	<b>315</b>

## 7.10. Autres actifs courants

AUTRES ACTIFS COURANTS (en milliers d'euros)	30 juin 2023	31 décembre 2022
Fournisseurs, avances et acomptes, avoirs à recevoir	2 097	0
Personnel et organismes sociaux	1	4
État, TVA	6 028	6 237
Créances sur cessions d'actifs	1	0
Charges constatées d'avance	1 049	1 681
Autres actifs courants et produits à recevoir	1 601	434
<b>Total net des autres actifs courants</b>	<b>10 777</b>	<b>8 356</b>

Les autres actifs courants et produits à recevoir intègrent à hauteur de 980 milliers d'euros la subvention à recevoir au titre du European Innovation Fund relatif au projet CanMata en Espagne.

Les charges constatées d'avance concernent principalement des charges d'assurance annuelles, des charges locatives, ou encore des prestations de services annualisées. Concernant les charges locatives, il s'agit d'actifs à valeur faible qui n'ont pas été retraités selon IFRS 16.

## 7.11. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les disponibilités ainsi que les placements à court terme qui sont considérés comme liquides, convertibles en un montant de trésorerie connu et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur au regard des critères prévus par IAS 7 « États des flux de trésorerie ».

Les découverts sont exclus de la notion de trésorerie et équivalents de trésorerie et sont comptabilisés en tant que dettes financières courantes.

TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE (en milliers d'euros)	30 juin 2023	31 décembre 2022
Équivalents de trésorerie	34 713	24 235
Disponibilités	24 091	67 424
<b>Total trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>58 805</b>	<b>91 659</b>

Il n'existe aucune restriction sur aucune des années sur la trésorerie.

## 7.12. Capitaux propres et détail des instruments dilutifs

### 7.12.1. Capital

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres. Les coûts des opérations en capital directement attribuables à l'émission d'actions ou d'options nouvelles sont comptabilisés dans les capitaux propres en déduction de la prime d'émission, net d'impôt.

#### Politique de gestion du capital

La politique du Groupe consiste à maintenir une assise financière suffisante afin de préserver la confiance des investisseurs et des créanciers et de soutenir la croissance future de l'entreprise.

Le capital social de Waga Energy est composé d'actions ordinaires entièrement libérées d'une valeur nominale unitaire de 0,01 euro.

Nombre d'actions	Actions ordinaires
<b>Situation au 31 décembre 2022</b>	<b>20 483 350</b>
Exercice BSPCE 29/06/2023	5 200
<b>Situation au 30 juin 2023</b>	<b>20 488 550</b>

### 7.12.2. Instruments dilutifs

Conformément à IFRS 2, le coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres est comptabilisé en charge sur la période au cours de laquelle les droits à bénéficier des instruments de capitaux propres sont acquis, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 2 à l'ensemble des instruments de capitaux propres accordés aux membres du personnel salariés et aux mandataires sociaux.

La juste valeur des bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE) est déterminée par application du modèle Black & Scholes de valorisation d'options.

- Les modalités d'évaluation retenues pour estimer la juste valeur des options sont précisées ci-après :
- Le prix de l'action retenu est égal au prix de souscription des investisseurs pour les plans antérieurs à la cotation de la Société, sur la base de la dernière augmentation de capital;
- Le prix de l'action retenu pour les plans postérieurs à la cotation de la Société est précisé dans le tableau du paragraphe 8.6 ;
- Le taux sans risque est déterminé en fonction du terme attendu des instruments ;
- La volatilité a été déterminée sur la base d'un échantillon de sociétés cotées du secteur d'activité du Groupe, à la date d'attribution des instruments et sur une période équivalente à la durée de vie de l'option ;
- Le terme attendu pour les instruments a été estimé à 4,9 ans ;
- Les perspectives de versement de dividende sur ce terme ont été considérées nulles ;

- Il n'a pas été tenu compte du taux de rotation du personnel, celui-ci étant considéré faible sur la population des bénéficiaires d'instruments.

La valeur des options est enregistrée au compte de résultat en charges de personnel entre la date d'octroi et la date de maturité, en contrepartie des capitaux propres. La charge est ainsi étalée sur la période d'acquisition en fonction des modalités donnant droit à leur acquisition.

À chaque clôture, le Groupe évalue la probabilité de perte, par les bénéficiaires, des droits aux options ou aux actions attribuées gratuitement avant la fin de la période d'acquisition. Le cas échéant, l'impact de la révision de ces estimations est constaté au compte de résultat avec en contrepartie une variation des réserves consolidées.

### 7.13. Provisions

Des provisions sont constituées lorsqu'à la date de clôture, le Groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et dont il est probable qu'elle engendrera une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sans contrepartie dont le montant peut être estimé de manière fiable.

PROVISIONS (en milliers d'euros)	Démantèlement	Pensions et retraites	Garantie	Autres	Total
<b>Situation au 31 décembre 2022</b>	<b>340</b>	<b>200</b>	<b>0</b>	<b>45</b>	<b>585</b>
Dotation de l'exercice	116	103			219
Reprise de provision utilisée					0
Reprise de provision non utilisée					0
Pertes / (Gains) actuariels		2			2
<b>Situation au 30 juin 2023</b>	<b>456</b>	<b>305</b>	<b>0</b>	<b>45</b>	<b>806</b>
A moins d'un an au 30 juin 2023	0	0	0		0
A plus d'un an au 30 juin 2023	456	305	0	45	806

### 7.14. Emprunts et dettes financières

EMPRUNT ET DETTES FINANCIERES (en milliers d'euros)	31 décembre 2022	Emissions	Remboursements	Nouveaux contrats IFRS 16	Intérêts courus et reclassement	30 juin 2023
Emprunts bancaires	38 029	0	-1 855		7	36 181
Emprunts BPI	2 695	0	0		22	2 717
Dettes associées	380	0	-218			162
Avances remboursables	604	456	0		-34	1 026
Emprunts obligataires Sofiwaga 1	2 578				132	2 710
Obligations convertibles Waga Asset 2	5 265		-750		-14	4 500
Dettes financières IFRS 16	3 049		-242	344	3	3 154
Autres dettes financières	6	35	-6			35
<b>Total</b>	<b>52 605</b>	<b>491</b>	<b>-3 071</b>	<b>344</b>	<b>115</b>	<b>50 485</b>

Au cours du premier semestre 2023, Waga Energy a reçu le solde des avances « prospection » octroyées par Bpifrance pour les Etats-Unis et le Canada, à hauteur de 455 milliers d'euros.

EMPRUNT ET DETTES FINANCIERES (en milliers d'euros)	30 juin 2023	Inférieur à un an	Compris entre un et cinq ans	Supérieur à cinq ans
Emprunts bancaires	36 181	5 840	15 573	14 768
Emprunts BPI	2 717	0	2 445	272
Dettes associées	162	162	0	0
Avances remboursables	1 026	34	992	0
Emprunts obligataires Sofiwaga 1	2 710	125	985	1 600
Obligations convertibles Waga Asset 2	4 500	750	3 750	0
Dettes financières IFRS 16	3 154	465	1 926	764
Autres dettes financières	35	1	0	34
<b>Total</b>	<b>50 485</b>	<b>7 376</b>	<b>25 672</b>	<b>17 438</b>

### 7.15. Juste valeur des instruments financiers

Conformément à l'amendement d'IFRS 7, le tableau suivant présente les éléments comptabilisés en juste valeur par classe d'instruments financiers selon la hiérarchie suivante :

- Niveau 1 : instruments directement cotés sur un marché actif,
- Niveau 2 : instruments cotés sur un marché actif pour un instrument similaire, ou dont les techniques d'évaluations sont basées sur des paramètres observables,
- Niveau 3 : instruments dont les paramètres significatifs de valorisation ne sont pas observables.

#### 30 juin 2023

En milliers d'euros	Valeur comptable au 30 juin 2023	Niveau	Juste valeur	Actifs / passifs évalués à la juste valeur par résultat	Actifs / passifs évalués à la juste valeur par OCI	Actifs / passifs évalués au coût amorti
Actifs financiers non courants	2 497	3	2 497			2 497
Autres actifs non courants	7 646	2	7 646		1 396	6 250
Clients et comptes rattachés	5 369	2	5 369			5 369
Autres actifs courants	4 749	2	4 749			4 749
Trésorerie et équivalents de trésorerie	58 805	2	58 805			58 805
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>79 065</b>		<b>79 065</b>	<b>0</b>	<b>1 396</b>	<b>77 669</b>
Emprunts et dettes financières non courants	43 109	2	43 109			43 109
Autres passifs non courants	6 565	2	6 565			6 565
Emprunts et dettes financières courants	7 376	2	7 376			7 376
Fournisseurs et comptes rattachés	7 479	2	7 479			7 479
Autres passifs courants	9 015	2	9 015			9 015
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>73 545</b>		<b>73 545</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>73 545</b>

#### 30 juin 2022

En milliers d'euros	Valeur comptable au 30 juin 2022	Niveau	Juste valeur	Actifs / passifs évalués à la juste valeur par résultat	Actifs / passifs évalués à la juste valeur par OCI	Actifs / passifs évalués au coût amorti
Actifs financiers non courants	511	3	511			511
Autres actifs non courants	6 006	2	6 006			6 006
Clients et comptes rattachés	3 841	2	3 841			3 841
Autres actifs courants	1 414	2	1 414			1 414
Trésorerie et équivalents de trésorerie	100 104	2	100 104			100 104
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>111 877</b>		<b>111 877</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>111 877</b>
Emprunts et dettes financières non courants	22 972	2	22 972			22 972
Autres passifs non courants	4 107	2	4 107			4 107
Emprunts et dettes financières courants	9 439	2	9 439		-487	9 926
Fournisseurs et comptes rattachés	6 428	2	6 428			6 428
Autres passifs courants	3 229	2	3 229			3 229
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>46 175</b>		<b>46 175</b>	<b>0</b>	<b>-487</b>	<b>46 662</b>

## 7.16. Fournisseurs et comptes rattachés

FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES (en k€)	30 juin 2023	31 décembre 2022
Fournisseurs et comptes rattachés	7 479	5 413
<b>Total net des dettes fournisseurs</b>	<b>7 479</b>	<b>5 413</b>

## 7.17. Dettes d'impôt

DETTES D'IMPÔT (en milliers d'euros)	30 juin 2023	31 décembre 2022
Impôt sur les sociétés	44	42
<b>Dettes d'impôt</b>	<b>44</b>	<b>42</b>

Les dettes d'impôts correspondent aux impôts exigibles à la clôture pour l'ensemble des entités du Groupe.

## 7.18. Autres passifs

7.18.1. *Autres passifs non courants*

AUTRES PASSIFS NON COURANTS (en milliers d'euros)	30 juin 2023	31 décembre 2022
Charges à payer	296	0
Produits constatés d'avance - non courant	6 269	4 677
<b>TOTAL</b>	<b>6 565</b>	<b>4 677</b>

Les produits constatés d'avance dont l'échéance est supérieure à un an au 30 juin 2023 correspondent aux subventions d'investissement pour 5 782 milliers d'euros et aux primes complémentaires pour 204 milliers d'euros. Le poste comprend également le reclassement pour 283 milliers d'euros de l'impact de l'application du taux d'intérêt effectif, au titre de IAS 20, sur une avance BPI de 3 000 milliers d'euros.

Les subventions d'investissement reçues par la filiale Waga Energie Canada et Waga Energy au cours de l'exercice classées en « Autres passifs non courants » au bilan sont présentées en activités d'investissements dans le tableau de flux de trésorerie pour 923 milliers d'euros.

7.18.2. *Autres passifs courants*

AUTRES PASSIFS COURANTS (en milliers d'euros)	30 juin 2023	31 décembre 2022
Dettes sociales	1 216	1 447
Dettes fiscales	1 514	2 347
Avances et acomptes reçus, avoirs à établir	173	17
Produits constatés d'avance - courant	2 726	2 791
Dettes s/ acquis. d'actifs - courant	5 414	7 042
Autres dettes	703	180
<b>TOTAL</b>	<b>11 745</b>	<b>13 823</b>

Les produits constatés d'avance dont l'échéance est inférieure à un an au 30 juin 2023 sont principalement constitués de subventions d'investissement pour 1 191 milliers d'euros et de produits liés à l'activité courante pour 1 521 milliers d'euros, essentiellement liés aux ventes d'équipements.

## 8. Notes sur le compte de résultat consolidé

### 8.1. Produits des activités ordinaires

Le Groupe reconnaît son chiffre d'affaires en application d'IFRS 15.

Les revenus ordinaires du Groupe proviennent de la vente de la production du biométhane à un énergéticien ou de la prestation d'épuration lorsque l'opérateur de l'ISDND détient le contrat de vente de biométhane. Par exception à ce modèle d'affaires, le Groupe se réserve la possibilité de réaliser une vente d'équipement.

Le Groupe Waga Energy opère dans l'ingénierie des gaz. Le Groupe conçoit, construit et exploite des unités WAGABOX® installées sur des sites d'enfouissement de Francès (en France, Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux ou ISDND, communément appelée décharges). Le biogaz produit par les déchets enfouis est capté par l'opérateur du site d'enfouissement. Les unités WAGABOX® épurent ce biogaz en biométhane grâce à une technologie brevetée, couplant épuration membranaire et distillation cryogénique. Le biométhane est directement injecté dans le réseau de gaz naturel.

La molécule de biométhane est rachetée par des énergéticiens qui commercialisent ce biométhane auprès des utilisateurs finaux.

L'activité ordinaire du Groupe est basée sur le modèle d'affaires intégré de développeur-investisseur-exploitant sur des contrats long terme, dans lesquels le Groupe s'engage sur la performance des unités WAGABOX®. Les contrats clés impliquent les acteurs suivants :

- L'opérateur du site d'enfouissements des déchets (en France une ISDND : installation de stockage de déchets non dangereux), fournisseur de biogaz ;
- L'opérateur d'énergie, acheteur du biométhane ;
- Le Groupe, constructeur, opérateur de la WAGABOX® et le propriétaire du processus d'épuration du biogaz en biométhane.

Au sein de cette activité, deux modèles économiques distincts ont été développés :

- d'une part, la prestation d'épuration
- d'autre part, la vente de biométhane.

Dans le cas de la prestation d'épuration, le Groupe contractualise avec l'opérateur de l'ISDND, réalise une prestation d'épuration du biogaz et garantit une rémunération fixe en contrepartie de la prestation. L'opérateur de l'ISDND, producteur de biométhane au sens réglementaire, détient dans ce cas le contrat de vente de biométhane avec l'énergéticien. En application de la norme IFRS15, les revenus issus de la prestation d'épuration sont comptabilisés en produits ordinaires du Groupe.

Dans le cas de la vente de biométhane, le Groupe conclut (i) un contrat d'achat du biogaz avec l'opérateur de l'ISDND et (ii) un contrat de vente du biométhane avec un énergéticien. En France, le tarif est fixé par l'Etat ; dans d'autres géographies, le tarif est négocié de gré à gré sur la base d'une valeur marché. Ainsi, le Groupe tire ses revenus de la vente du biométhane sur le tarif obtenu ainsi que d'une prime complémentaire. Le modèle de vente de biométhane octroie à la Société la faculté de choisir l'énergéticien et négocier librement une prime complémentaire, qui est une composante de revenu substantielle. En effet, comme l'énergéticien peut tirer une valeur additionnelle sur la vente de l'énergie, les producteurs de biométhane sont en mesure de négocier également une prime



complémentaire (intitulée comme telle dans les contrats ie “prime complémentaire”), qui est négociée librement, et est donc reconnue au fur et à mesure du biométhane injecté dans le réseau. En application de la norme IFRS15, les revenus issus de la vente de biométhane sont comptabilisés en produits ordinaires, et les achats de biogaz en achats de marchandises.

Pour chaque contrat, une analyse est effectuée au regard de la norme IFRS 15 pour déterminer si Waga Energy intervient comme principal. A ce titre :

Dans le cadre de la vente directe de biométhane, Waga Energy intervient comme principal dans la transaction pour l s raisons suivantes :

- C’est Waga qui choisit l’énergéticien, notamment en fonction du montant du revenu additionnel possible avec les primes complémentaires ;
- C’est Waga qui a la relation contractuelle avec l’énergéticien et négocie avec lui le prix de vente (même si la marge de négociation est limitée en France) ;
- Les primes complémentaires (décrites ci-dessus) représentent une part significative de la marge incrémentale d’un contrat.

Ainsi, Waga Energy agit en tant que principal au titre de son obligation de performance de fournir du biométhane à l’énergéticien. Waga Energy procède elle-même à la livraison du biométhane. En synthèse, Waga Energy agit comme principal au regard de sa capacité à décider à qui il le vend et à quel prix.

Dans le cadre de la prestation d’épuration, Waga Energy ne fait que rendre une prestation de service d’épuration. C’est l’ISDND qui choisit l’énergéticien, la relation contractuelle avec lui et négocie avec lui les prix de vente. Ainsi le client de Waga Energy est l’opérateur de décharge et l’obligation de performance est la prestation d’épuration vendue à cet opérateur.

Par ailleurs, pour le Groupe, l’engagement d’épurer le biogaz ou vendre le biométhane n’est pas quantifiable car le respect des obligations ne peut s’apprécier qu’une fois la prestation ou la vente effectuée. En particulier, le Groupe n’est pas engagé sur des volumes prédéfinis et fixes à épurer ou vendre.

De ce fait, le Groupe n’a pas présenté d’information complémentaire.

Par exception au modèle d’affaire, les autres sources de produits ordinaires du Groupe sont issus de (i) la vente d’équipements (contrat d’EPC ou d’*Engineering Procurement & Construction*), ainsi que (ii) des revenus issus du contrat long terme de maintenance et exploitation (*Operating & Maintenance dit « O&M »*) de ces unités vendues, en contrepartie d’une prestation d’exploitation et maintenance des actifs réalisée par le Groupe.

Les produits des activités ordinaires (ou chiffre d’affaires) correspondent à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens et services vendus dans le cadre habituel des activités du Groupe.

Les produits des activités ordinaires figurent nets de rabais et de remises, et déduction faite des ventes intragroupes.

Aucun produit n’est comptabilisé lorsqu’il y a une incertitude significative quant à la recouvrabilité de la contrepartie due.

PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES (en milliers d'euros)	30 juin 2023		30 juin 2022	
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
Vente de Gaz et prestations d'épuration	10 223	75%	6 514	93%
Vente d'équipements	3 162	23%	241	3%
O&M	223	2%	189	3%
Autres	44	0%	53	1%
<b>Total produit des activités ordinaires</b>	<b>13 653</b>	<b>100%</b>	<b>6 997</b>	<b>100%</b>

La vente d'équipements correspond à la vente d'équipement de cryogénie à Air Liquide par la filiale Waga Energy Inc et à une partie de la vente d'équipement réalisée par la filiale HRRG au Canada sur le contrat signé en 2022 (contrat Hartland). La prestation d'O&M (Operating & Maintenance) est principalement réalisée pour la WAGABOX® basée à Lorient Agglomération.

### 8.2. Autres produits

Les autres produits de l'activité comportent les produits relatifs aux subventions ainsi que le Crédit Impôt Recherche (CIR) & le Crédit Impôt Innovation (CII).

AUTRES PRODUITS (en milliers d'euros)	30 juin 2023		30 juin 2022	
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
Crédit Impôt Recherche	121	31%	123	79%
Crédit Impôt Innovation	13	3%	15	9%
Subventions	252	65%	18	11%
<b>Total Autres Produits</b>	<b>385</b>	<b>100%</b>	<b>155</b>	<b>100%</b>

### 8.3. Achats de marchandises et variation de stocks

ACHAT DE MARCHANDISES (en milliers d'euros)	30 juin 2023		30 juin 2022	
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
Matières premières et pièces de rechange	4 376	60%	2 123	74%
Variation de stocks	-642	-9%	-982	-34%
Sous-traitance	924	13%	454	16%
Matériel & Equipement	2 296	32%	1 164	41%
Autres achats	327	4%	100	4%
<b>Total achat de marchandises</b>	<b>7 282</b>	<b>100%</b>	<b>2 859</b>	<b>100%</b>

## 8.4. Charges externes

CHARGES EXTERNES (en milliers d'euros)	30 juin 2023		30 juin 2022	
Sous-traitance générale	283	6%	44	2%
Locations et charges locatives	635	14%	289	12%
Entretiens et réparations	272	6%	119	5%
Primes d'assurance	532	12%	260	10%
Personnel mis à disposition	107	2%	45	2%
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	1 837	40%	1 060	43%
Publicités	79	2%	77	3%
Déplacements, missions, transport	493	12%	357	12%
Frais postaux & Télécom	153	3%	91	4%
Services bancaires	99	2%	61	2%
Autres charges externes	112	2%	84	3%
<b>Total charges externes</b>	<b>4 600</b>	<b>101%</b>	<b>2 487</b>	<b>97%</b>

Les locations et charges locatives correspondent à des charges locatives maintenues au compte de résultat au titre des exemptions prévues par la norme IFRS 16, et aux taxes foncières.

Les rémunérations d'intermédiaires et les honoraires ont augmenté en raison du recours accru à des intervenants externes pour mener à bien la stratégie de croissance du Groupe, en particulier à l'international, et aux frais de structure liés aux obligations réglementaires des sociétés cotées.

L'augmentation des autres charges externes provient essentiellement de la croissance des activités à l'international.

## 8.5. Charges de personnel

Les charges de personnel allouées au développement des projets sont comptabilisées à l'actif lorsque les projets remplissent les critères d'activation requis par la norme IAS 16 « immobilisations corporelles » (note 7.2).

Les autres charges de personnel, incluant le coût des services lié à la provision pour départ en retraite (note 7.13) et le coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres (note 7.12) figurent en charge au compte de résultat.

Les charges de personnel se ventilent comme suit :

CHARGES DE PERSONNEL (en milliers d'euros)	30 juin 2023		30 juin 2022	
Rémunération du personnel	3 430	46%	2 380	50%
Charges IFRS 2	1 991	27%	1 113	23%
Charges sociales	1 784	24%	1 211	25%
Autres charges de personnel	89	1%	8	0%
Dotation nette pour engagement de retraite	103	1%	60	1%
<b>Total charges de personnel</b>	<b>7 398</b>	<b>100%</b>	<b>4 772</b>	<b>100%</b>

EFFECTIF MOYEN	30 juin 2023		30 juin 2022	
Cadres	113	72%	54	66%
Non cadres	43	28%	28	34%
<b>Effectif Moyen</b>	<b>156</b>	<b>100%</b>	<b>82</b>	<b>100%</b>

### 8.6. Paiements fondés sur des actions (IFRS 2)

Des Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise (« BSPCE ») ainsi que des options de souscription d'actions ont été attribués aux dirigeants et à certains salariés clés. Les différents plans sont précisés dans le tableau ci-dessous :

Types de titres	BSPCE 2019	BSPCE 2021	OPTIONS 2021	OPTIONS 2021
Date du CA ayant attribué les bons	18/12/2019	30/06/2021	30/06/2021	08/09/2021
Fin de vesting	18/12/2023	30/06/2025	30/06/2025	30/06/2025
Prix d'exercice par action nouvelle souscrite	318,42 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Vesting	- A hauteur de 25% des BSPCE détenus par le Titulaire à l'expiration d'une période de vingt-quatre (24) mois à compter de leur date d'attribution - Le solde restant, à hauteur d'un vingt-quatrième (1/24) à l'expiration de chaque mois écoulé à l'issue de la période initiale de vingt-quatre (24) mois, et ce pendant une période de vingt-quatre (24) mois	- A hauteur de 25% des BSPCE détenus par le Titulaire à l'expiration d'une période de vingt-quatre (24) mois à compter de leur date d'attribution - Le solde restant, à hauteur d'un vingt-quatrième (1/24) à l'expiration de chaque mois écoulé à l'issue de la période initiale de vingt-quatre (24) mois, et ce pendant une période de vingt-quatre (24) mois	- A hauteur de 25% des options détenues par le Titulaire à l'expiration d'une période de vingt-quatre (24) mois à compter de leur date d'attribution - Le solde restant, à hauteur d'un vingt-quatrième (1/24) à l'expiration de chaque mois écoulé à l'issue de la période initiale de vingt-quatre (24) mois, et ce pendant une période de vingt-quatre (24) mois	- A hauteur de 25% des options détenues par le Titulaire à l'expiration d'une période de vingt-quatre (24) mois à compter de leur attribution - Le solde restant, à hauteur d'un vingt-quatrième (1/24) à l'expiration de chaque mois écoulé à l'issue de la période initiale de vingt-quatre (24) mois, et ce pendant une période de vingt-quatre (24) mois
Durée de validité	17/12/2029	30/06/2031	30/06/2031	30/06/2031
Nombres de bons attribués au 31 décembre 2022	10 000	12 500	1 300	850
Nombres de bons attribués au 30 juin 2023	10 000	12 500	1 300	850
<b>Nombre maximal d'actions nouvelles pouvant être souscrites au 30 juin 2023</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Principales données et hypothèses	BSPCE 2019	BSPCE 2021	OPTIONS 2021	OPTIONS 2021
Maturité	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans
Taux sans risque	0,36%	-0,57%	-0,57%	0,24%
Volatilité	40,72%	48,60%	48,60%	48,60%
Prix du sous-jacent	318,42 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Prix d'exercice	318,42 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
<b>Juste valeur de l'instrument</b>	<b>112,30 €</b>	<b>366,81 €</b>	<b>366,81 €</b>	<b>411,87 €</b>

Types de titres	BSPCE 2023	OPTIONS 2023	BSPCE 2023.2	OPTIONS 2023.2
Date du CA ayant attribué les bons	24/01/2023	24/01/2023	29/06/2023	29/06/2023
Fin de vesting	24/01/2027	24/01/2027	29/06/2027	29/06/2027
Prix d'exercice par action nouvelle souscrite	27,54 €	27,54 €	27,39 €	27,39 €
Vesting	- A hauteur de 25% des options détenus par le Titulaire à l'expiration d'une période de vingt-quatre (24) mois à compter de leur attribution - Le solde restant, à hauteur d'un vingt-quatrième (1/24) à l'expiration de chaque mois écoulé à l'issue de la période initiale de vingt-quatre (24) mois, et ce pendant une période de vingt-quatre (24) mois	- A hauteur de 25% des options détenus par le Titulaire à l'expiration d'une période de vingt-quatre (24) mois à compter de leur attribution - Le solde restant, à hauteur d'un vingt-quatrième (1/24) à l'expiration de chaque mois écoulé à l'issue de la période initiale de vingt-quatre (24) mois, et ce pendant une période de vingt-quatre (24) mois	- A hauteur de 25% des options détenus par le Titulaire à l'expiration d'une période de vingt-quatre (24) mois à compter de leur attribution - Le solde restant, à hauteur d'un vingt-quatrième (1/24) à l'expiration de chaque mois écoulé à l'issue de la période initiale de vingt-quatre (24) mois, et ce pendant une période de vingt-quatre (24) mois	- A hauteur de 25% des options détenus par le Titulaire à l'expiration d'une période de vingt-quatre (24) mois à compter de leur attribution - Le solde restant, à hauteur d'un vingt-quatrième (1/24) à l'expiration de chaque mois écoulé à l'issue de la période initiale de vingt-quatre (24) mois, et ce pendant une période de vingt-quatre (24) mois
Durée de validité	24/01/2033	24/01/2033	29/06/2033	29/06/2033
Nombres de bons attribués au 31 décembre 2022	337 000	196 000	15 000	3 000
Nombres de bons attribués au 30 juin 2023	337 000	196 000	15 000	3 000
<b>Nombre maximal d'actions nouvelles pouvant être souscrites au 30 juin 2023</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Principales données et hypothèses	BSPCE 2023	OPTIONS 2023	BSPCE 2023.2	OPTIONS 2023.2
Maturité	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans
Taux sans risque	2,98%	2,98%	3,19%	3,19%
Volatilité	43,30%	43,30%	46,70%	46,70%
Prix du sous-jacent	27,54 €	27,54 €	27,39 €	27,39 €
Prix d'exercice	27,54 €	27,54 €	27,39 €	27,39 €
<b>Juste valeur de l'instrument</b>	<b>11,99 €</b>	<b>12,10 €</b>	<b>12,20 €</b>	<b>12,20 €</b>

Il en résulte la comptabilisation d'une charge de 1 991 milliers d'euros au titre de l'exercice 2023, contre 1 113 milliers d'euros au titre du premier semestre 2022.

### 8.7. Autres produits et charges opérationnels courants

AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS COURANTS (en milliers d'euros)	30 juin 2023	30 juin 2022
Autres produits opérationnels courants	450	0
Autres charges opérationnelles courantes	-210	-94
<b>Total autres produits et (charges) opérationnels courants</b>	<b>240</b>	<b>-94</b>

Les autres produits opérationnels courants concernent pour 260 milliers d'euros des produits de gestion sur des WAGABOX® et pour 109 milliers d'euros la facturation de loyers à des tiers pour une partie des locaux du siège social.

Les autres charges opérationnelles courantes de 210 milliers d'euros sont principalement constituées par le versement de redevances et de diverses charges de gestion courantes.

## 8.8. Autres produits et charges opérationnels non courants

Les autres produits et charges opérationnels non courants regroupent les opérations non courantes de montants significatifs qui par leur nature ou leur caractère inhabituel, peuvent nuire à la lisibilité de la performance de l'activité opérationnelle courante du Groupe.

AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS (en milliers d'euros)	30 juin 2023	30 juin 2022
Autres produits opérationnels non courants	236	98
Autres charges opérationnelles non courantes	-161	-151
<b>Total autres produits et (charges) opérationnels non courants</b>	<b>75</b>	<b>-53</b>

Les autres produits non courants concernent des produits non récurrents pour 154 milliers d'euros et la quote-part de subventions reprise au résultat pour 77 milliers d'euros.

Les autres charges non courantes concernent des charges non récurrentes pour 159 milliers d'euros, principalement sur exercices antérieurs.

## 8.9. Résultat financier

Le résultat financier inclut l'ensemble des charges liées au financement de la Société (intérêts payés, intérêts courus, charges financières de location, désactualisation des passifs non courants, impact financier de la juste valeur), ainsi que les gains et pertes de change. Les autres produits financiers intègrent également les intérêts perçus par la Société sur ses placements de trésorerie.

RESULTAT FINANCIER (en milliers d'euros)	30 juin 2023	30 juin 2022
Gain de change	84	217
Autres produits financiers	735	29
<b>Produits financiers</b>	<b>819</b>	<b>246</b>
Intérêts des emprunts et avances conditionnées	1 233	615
Désactualisation	18	15
Perte de change	73	10
Dotations à caractère financier	0	0
Autres charges financières	59	99
<b>Charges financières</b>	<b>1 383</b>	<b>739</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-564</b>	<b>-493</b>

## 8.10. Impôts sur les résultats

La ligne « impôt sur les résultats » du compte de résultat comprend les impôts exigibles et les impôts différés des sociétés consolidées, lorsque les bases sont constatées en résultat. Le cas échéant, les effets impôt sur les éléments directement constatés en capitaux propres sont également constatés en capitaux propres.

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement entre l'impôt théorique et l'impôt effectif :

En K€	Au 30 juin 2023	Au 30 juin 2022	Au 31 décembre 2020
Impôts exigibles	-149	-149	-167
Impôts différés			10
<b>Total impôt sur les résultats</b>	<b>-149</b>	<b>-149</b>	<b>-157</b>

En K€	Au 30 juin 2023	Au 30 juin 2022	Au 31 décembre 2020
<b>Résultat net</b>	<b>-7 569</b>	<b>-5 101</b>	<b>-1 912</b>
Impôt consolidé	-149	-149	-157
Crédit d'impôt recherche	134	138	260
<b>Résultat théorique avant impôts</b>	<b>-7 554</b>	<b>-5 089</b>	<b>-2 015</b>
Taux d'impôt sur les bénéfices applicables à la maison mère	25,0%	25,0%	28%
Charge théorique d'impôt au taux courant	1 889	1 272	564
<b>Augmentation/Diminution de la charge d'impôt résultant de</b>			
IDA sur déficit reportable non activé	-878	-815	-360
Autres IDA non activés	-638	-234	-264
Paiements fondés sur des actions	-498	-278	-108
Différences permanentes	45	-91	-2
Autres (impôts sans base, effets baisse de taux etc.)	-68	-2	13
<b>CHARGE RÉELLE D'IMPÔT</b>	<b>-149</b>	<b>-149</b>	<b>-157</b>
Taux d'impôt réel	2%	3%	8%

### 8.11. Résultat par action

Le calcul du résultat de base par action est basé sur le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, tandis que le calcul du résultat dilué par action inclut également toutes les actions ordinaires potentielles dilutives si elles satisfont à certains critères précisés dans la norme IAS 33.

Le résultat de base par action s'obtient en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation.

Le résultat net dilué par action s'obtient en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ajusté de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires selon la méthode du rachat d'action.

Selon cette méthode, les fonds recueillis par les instruments financiers potentiellement dilutifs sont affectés au rachat d'action à leur valeur de marché. L'effet de dilution des actions potentielles issues des plans d'options de souscription (BSPCE) ou des instruments convertibles, n'est pas reflété dans le calcul du résultat dilué par action, du fait de résultat déficitaire.

La dilution s'obtient par différence entre le montant théorique d'action qui serait racheté et le nombre d'options potentiellement dilutives.

RESULTAT PAR ACTION	30 juin 2023	30 juin 2022
Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	-7 856 107	-5 172 190
Nombres d'actions ordinaires	20 488 550	20 476 312
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	20 483 379	19 752 417
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et potentielles	20 483 379	14 479 400
<b>Résultat en euros par action</b>	<b>-0,38</b>	<b>-0,25</b>
<b>Résultat dilué en euros par action</b>	<b>-0,38</b>	<b>-0,25</b>

## 8.12. Engagements hors bilan

Le suivi des engagements hors bilan assuré par le Groupe vise les informations relatives aux engagements donnés et reçus suivants :

- sûretés personnelles (avals, cautions et garantie),
- sûretés réelles (hypothèques, nantissements, gages),
- locations simples, obligations d'achats et d'investissements,
- autres engagements.

Les engagements financiers reçus correspondent aux garanties octroyées par l'Etat ou la BPI France au titre de contrats d'emprunts bancaires aux organismes prêteurs.

Les nantissements donnés correspondent essentiellement à des sûretés consenties dans le cadre des financements d'unités WAGABOX®, notamment les refinancements bancaires émis en 2021 et 2022. Ils comprennent en outre l'hypothèque sur les locaux acquis par la filiale Wagarena en 2022 au bénéfice des banques ayant octroyé le financement immobilier.

ENGAGEMENTS FINANCIERS (en k€)	30 juin 2023	31 décembre 2022
<b>Engagements donnés</b>		
Avals, cautions et garanties données	-2 370	-2 423
Nantissements	-28 827	-29 206
Autres	-1 030	-1 030
<b>Engagements donnés</b>	<b>-32 227</b>	<b>-32 658</b>
<b>Engagements reçus</b>		
Avals, cautions et garanties reçues	4 557	5 267
Nantissements	-	-
Autres	-	-
<b>Engagements reçus</b>	<b>4 557</b>	<b>5 267</b>
<b>Engagements nets</b>	<b>-27 670</b>	<b>-27 392</b>

## 8.13. Transactions avec les parties liées

Les parties liées avec lesquelles des transactions sont effectuées incluent les entreprises et personnes physiques associées directement ou indirectement au Groupe, et les entités qui détiennent directement ou indirectement une participation dans le Groupe.

Ces transactions sont effectuées aux conditions normales du marché.

L'ensemble de ces opérations a été recensé conformément à la norme IAS 24 et leur incidence sur les comptes consolidés du Groupe est la suivante par nature et par partie liée :

## 30 juin 2023

Entité du groupe	Désignation de la partie liée	Nature de partie liée	Description de la transaction	Bilan (en milliers d'euros)	Compte de résultat (en milliers d'euros)
Waga Energy SA / Sofiwaga 1	Les Saules	Actionnaire	Convention d'assistance		11
Waga Energy SA	Société Européenne de Gestion de l'Energie (SEGE)	Société du même groupe qu'un actionnaire détenant plus de 10% des actions	Contrat de vente de Biométhane	215	782
Waga Energy Inc.	ALAT US	Société du même groupe qu'un actionnaire détenant plus de 10% des actions	Contrat EPC	101	2 344
Waga Energy Inc.	ALAT US	Société du même groupe qu'un actionnaire détenant plus de 10% des actions	Contrat O&M	0	25
Waga Energy SA	ALAT US	Société du même groupe qu'un actionnaire détenant plus de 10% des actions	Redevance pour brevet	100	0
Waga Energy SA	Air Liquide France Industrie (ALFI)	Société du même groupe qu'un actionnaire détenant plus de 10% des actions	Location cadre Azote et achat Azote	31	151
Waga Energy SA	Ormalys SPRL	Société employant un administrateur	Contrat de prestations de services d'accompagnement stratégique		12
Sofiwaga 1	Les Saules	Actionnaire	Contrat obligataire	2 600	130
Sofiwaga Infra	Meridiam	Actionnaire	Compte-courant d'associé	162	10

REMUNERATION DES DIRIGEANTS (en milliers d'euros)	Total au 30 juin 2023	Rémunération à court terme (1)	Rémunération à base d'actions (2)
Nicolas PAGET	223	80	143
Mathieu LEFEBVRE	225	82	143
Guenaël PRINCE	275	132	143
Anna CRETJ	0		
Anne LAPIERRE	0		
Christilla DE MOUSTIER	0		
Dominique GRUSON	0		
<b>Rémunération des dirigeants</b>	<b>723</b>	<b>294</b>	<b>430</b>

(1) Ce montant inclut salaires bruts, rémunérations, primes, intéressement, jetons de présence et avantages en nature.

(2) Ce montant correspond à la charge annuelle liée aux attributions de BSPCE ainsi qu'aux attributions d'actions.

## 8.14. Honoraires des commissaires aux comptes

## 30 juin 2023

(En milliers d'euros)	EY		BM&A		KPMG		30 juin 2023	
<b>Waga Energy SA</b>								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels sociaux et IFRS	120	83%	120	86%			240	84%
Services autres que la certification des comptes	2	1%	6	4%			8	3%
<b>Filiales</b>								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels sociaux et IFRS	23	16%	14	10%	1	100%	39	13%
Services autres que la certification des comptes							0	0%
<b>Total</b>	<b>145</b>	<b>100%</b>	<b>140</b>	<b>100%</b>	<b>1</b>	<b>100%</b>	<b>286</b>	<b>100%</b>

## 9. Gestion des risques

La politique du Groupe est de ne pas souscrire d'instruments financiers à des fins de spéculation.

Les risques principaux auxquels le Groupe est exposé sont le risque de taux d'intérêt et le risque de crédit.

## 9.1. Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque auquel est exposée la Société lorsqu'elle éprouve des difficultés à remplir ses obligations relatives aux passifs financiers qui seront réglés par remise de trésorerie ou d'autres actifs financiers. L'objectif de la Société pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'elle disposera de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs



lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation de la Société.

Depuis sa création, le Groupe a financé sa croissance au travers d'augmentations de capital successives, de mise en place d'emprunts obligataires, d'avances remboursables, de prêts bancaires et de prêts garantis par l'Etat et par le remboursement de créances de Crédit d'Impôt Recherche. L'augmentation de capital de 124 millions d'euros réalisée à l'occasion de l'introduction en bourse a fortement réduit le risque de liquidité du Groupe.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie s'élèvent à 58,8 millions d'euros au 30 juin 2023 et les dettes financières, à un montant de 50,5 millions d'euros (dont 3,2 millions d'euros liés aux crédits baux et aux contrats de location). Les dettes financières courantes s'élèvent à 7,4 millions d'euros.

Les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers à la date de clôture s'analysent comme suit. Les montants, exprimés en données brutes et non actualisées, comprennent les paiements d'intérêts contractuels.

En milliers d'euros	Inférieur à un an	Compris entre un et cinq ans	Supérieur à cinq ans	Total flux contractuels	Total au 30 juin 2023
Dettes financières hors IFRS 16	8 552	29 863	19 709	58 124	47 331
Dettes financières IFRS 16	645	2 344	994	3 984	3 154
<b>Total</b>	<b>9 198</b>	<b>32 208</b>	<b>20 703</b>	<b>62 108</b>	<b>50 485</b>

Certains contrats présentent des restrictions quant à l'utilisation des capitaux :

#### *Prêt Bpifrance Financement*

L'endettement contracté par le Groupe auprès de Bpifrance Financement en date du 3 octobre 2019 doit faire l'objet d'un remboursement anticipé intégral obligatoire en cas de survenance de certains événements, tels qu'un changement de contrôle de la Société, et peut faire l'objet d'un remboursement anticipé volontaire sur décision de la Société moyennant le versement d'une indemnité forfaitaire égale à 5% du capital remboursé par anticipation.

#### *OCA 2021 Tranche 2*

L'emprunt obligataire OCA 2021 Tranche 2 comporte une restriction spécifique soumettant la distribution de dividendes par la Société au paiement de toutes les sommes dues aux parties financières au titre de ces obligations convertibles.

En vertu du programme d'émission, le souscripteur aurait la possibilité de demander un remboursement anticipé des sommes dues dans le cadre de l'emprunt en cas de changement de contrôle de l'émetteur, filiale de la Société.

Au titre de cet emprunt, le souscripteur bénéficierait de sûretés telles qu'un nantissement des titres de la filiale et du solde du compte courant de la Société dans la filiale.

Enfin, dans le cadre des emprunts bancaires ou obligataires souscrits, le Groupe a pris l'engagement de respecter des covenants financiers notamment relatifs à des clauses de *pari passu*, des clauses de défaut croisé, de respect de ratios financiers (ratio de couverture du service de la dette par des liquidités disponibles ou niveau de gearing), ou encore des niveaux d'endettement spécifiques.

Se référer à la note 3.3 « continuité d'exploitation » pour plus d'information sur l'horizon de liquidité du Groupe dans le cadre de l'arrêté des comptes au 30 juin 2023.

## 9.2. Risque de taux d'intérêt

### La comptabilité de couverture

Le risque de taux d'intérêt représente l'exposition du Groupe aux variations de taux d'intérêt du marché.

L'évolution des taux d'intérêt pourrait affecter les rendements sur la trésorerie et les dépôts à terme. Néanmoins, ce risque est considéré comme non significatif pour les dépôts à terme détenus par le Groupe.

L'essentiel des dettes du Groupe est souscrit soit à taux fixe, soit à taux variable mais adossé à une couverture à taux fixe par la mise en place de swaps de taux (cf note 7.14 Emprunts et dettes financières).

Les modèles utilisés pour évaluer ces instruments intègrent des hypothèses basées sur des données du marché conformément à la norme IFRS 13. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est calculée sur la base des flux de trésorerie futurs actualisés.

Au 30 juin 2023, le Groupe détient les instruments dérivés suivants :

Nb	Caractéristiques									Valorisation
	Contrepartie	Value Date	Maturity Date	Financement	Nominal initial	Nominal clôture	Taux fixe	Taux variable	Floor	Calcul Banque
1	BNP	13/10/2021	30/12/2033	Belledonne	1 618 807	1 410 313	0,26%	EURIBOR3M	-1,75%	199 653
2	BPGO	13/10/2021	30/12/2033	Belledonne	693 775	604 420	0,26%	EURIBOR3M	-1,75%	85 786
3	BNP	24/12/2021	30/12/2033	Belledonne	1 873 703	1 632 050	0,2475%	EURIBOR3M	-1,75%	231 986
4	BPGO	24/12/2021	30/12/2033	Belledonne	803 015	699 450	0,2475%	EURIBOR3M	-1,75%	99 679
5	BNP	28/04/2022	30/06/2034	Belledonne	1 570 800	1 438 298	1,57%	EURIBOR3M	-1,75%	115 116
6	BPGO	28/04/2022	30/06/2034	Belledonne	673 200	616 413	1,57%	EURIBOR3M	-1,75%	49 365
7	BNP	03/10/2022	30/06/2036	Belledonne	1 817 200	1 742 411	2,54%	EURIBOR3M	-1,75%	55 352
8	BPGO	01/10/2022	30/06/2036	Belledonne	778 800	746 747	2,54%	EURIBOR3M	-1,75%	23 452
9	CIC	30/09/2022	31/12/2036	Ariane	9 542 525	10 001 802	2,343%	EURIBOR3M	N/A	414 225
10	Arkea	30/09/2022	31/12/2036	Ariane	4 915 846	5 152 443	2,343%	EURIBOR3M	N/A	208 401
11	CIC	31/03/2023	31/12/2036	Ariane	1 813 505	1 860 453	3,295%	EURIBOR3M	N/A	-57 058
12	Arkea	31/03/2023	31/12/2036	Ariane	909 475	933 020	3,295%	EURIBOR3M	N/A	-29 848
Total					27 010 652	26 837 820				1 396 110

## 9.3. Risque de crédit

Le risque de crédit provient de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des instruments financiers dérivés et des dépôts auprès des banques et des institutions financières, ainsi que des expositions liées au crédit clients, notamment les créances non réglées et les transactions engagées.

Le risque de crédit lié à la trésorerie, aux équivalents de trésorerie et aux dépôts auprès des banques et des institutions financières n'est pas jugé significatif, le Groupe n'ayant des liquidités et des placements qu'avec des banques de premier rang.

Les créances en cours comprenant principalement les créances de TVA ainsi que les crédits d'impôt recherche « CIR » accordés par l'État français, le Groupe ne supporte pas de risque de crédit significatif.

Le risque de crédit lié au crédit clients est jugé maîtrisé par le Groupe car lorsque des risques sont identifiés ils sont provisionnés (voir note 7.8).

#### 9.4. Risque de change

Les principaux risques liés aux impacts de change en devises sont considérés comme non significatifs en raison de la faible activité de ses filiales à l'étranger.

Le Groupe n'a pas pris, à son stade de développement, de disposition de couverture afin de protéger son activité contre les fluctuations des taux de change.

En revanche, le Groupe ne peut exclure qu'une augmentation importante de son activité ne la contraigne à une plus grande exposition au risque de change.

Le Groupe envisagera alors de recourir à une politique adaptée de couverture de ces risques. S'il ne devait pas parvenir à prendre des dispositions en matière de couverture de fluctuation des taux de change efficaces à l'avenir, ses résultats pourraient en être altérés.

### 10. Juste valeur des actifs et passifs financiers

Certaines méthodes comptables du Groupe de même que certaines informations à fournir impliquent d'évaluer la juste valeur d'actifs et de passifs financiers et non financiers.

Dans la mesure du possible, lors de l'évaluation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le Groupe s'appuie sur des données de marché observables. Les évaluations de juste valeur sont classées en trois niveaux en termes de hiérarchie, en fonction des données utilisées dans la technique d'évaluation.

- Niveau 1 : juste valeur évaluée sur la base de cours (non ajustés) observés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques ;
- Niveau 2 : juste valeur évaluée à l'aide de données, autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminées à partir de prix) ;
- Niveau 3 : juste valeur pour l'actif ou le passif évaluée à l'aide de données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Si les données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif peuvent être classées à différents niveaux dans la hiérarchie de la juste valeur, la juste valeur obtenue est alors classée globalement au même niveau de hiérarchie que la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est significative pour la juste valeur prise dans son ensemble.

La juste valeur des dettes fournisseurs et des créances clients correspond à la valeur comptable indiquée au bilan, l'effet de l'actualisation des flux futurs de trésorerie n'étant pas significatif.

Conformément à IFRS 9, la composante dette a été évaluée selon la méthode du coût amorti.

Le Groupe utilise également des swaps de taux pour gérer son exposition au risque de taux. La majorité des swaps négociés permet de convertir des dettes à taux variable à taux fixe.

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE

### **Waga Energy**

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2023

### **Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle**

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- ▶ l'examen limité des comptes consolidés semestriels résumés de la société Waga Energy, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- ▶ la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

### **1. Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

### **2. Vérification spécifique**

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels résumés.

Paris et Paris-La Défense, le 28 septembre 2023

Les Commissaires aux Comptes

BM&A

ERNST & YOUNG et Autres

Pierre-Emmanuel Passelègue

Cédric Garcia

## ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant ci-avant présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice 2023, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice 2023.

**M. Mathieu Lefebvre**

**Président – Directeur Général**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'ML', written in a cursive style.